

**COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE
OCCIDENTALE**

**LA FEMME ARABE: ORIENTATIONS ET STATISTIQUES
1990-2000**



Nations Unies
New York, 2004

Note: Ce document a été préparé par Mme Mayssa El Gamal, Professeur de Sociologie à l'Université Américaine du Caire. Les points de vue exprimés dans ce document sont ceux de leur auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la CESAO.

Ce document a été réédité pour les besoins de la conférence et a été extrait de la première partie du document original E/ESCWA/SDD/2003/28, intitulé: Rapport du Centre de la Femme Arabe 2003.

05-0085

Sommaire exécutif

Les facteurs déterminants du statut de la femme et de son bien-être dans le monde arabe reflètent à des degrés différents des similitudes avec d'autres régions en voie de développement dans le monde. Les conditions de santé de la femme, les services médicaux qui lui sont dispensés, son niveau d'éducation, sa participation à la population active, ses droits politiques et civils, et les frontières culturelles dans le cadre desquelles elle évolue déterminent son statut socio-économique et politique, quelle que soit la région ou le pays où elle vit.

Les particularités culturelles de toute région, son héritage historique et social, et le degré de développement de toute société affectent le statut de la femme, dans les domaines social, économique ou politique. Alors que la plupart des pays arabes ont en commun un héritage culturel et historique, il existe des diversités entre les sous-régions, au niveau de la taille de leur population, de leur rythme de croissance démographique, de leur niveau d'éducation, de leur développement économique, ou du poids de leurs valeurs culturelles. De telles variations rendent l'étude de la société arabe particulièrement difficile. Du fait qu'il y ait d'énormes variations structurelles, économiques et socio-politiques, il est erroné de prétendre à une image uniforme ou stéréotypée de la femme arabe.

Les grands écarts de richesse qui existent entre les sous-régions des pays arabes, la manière avec laquelle les normes culturelles de ségrégation sont vécues, la proximité avec le monde occidental, et le degré de libéralisation économique et politique; tous ces facteurs gouvernent et expliquent les variations au niveau du statut socio-économique et politique de la femme dans les différents pays arabes. Il est erroné de prétendre que le bien-être et le renforcement du pouvoir d'action de la femme dépendent seulement du changement de telles normes culturelles. Des facteurs structurels perpétuent l'inégalité de la femme devant l'accès aux ressources nécessaires à sa participation entière et égale à l'homme au sein de la société.

Alors que la femme dans le monde arabe a réalisé des acquis sociaux et économiques relatifs au cours des deux dernières décades, particulièrement au niveau de son éducation et de l'accroissement de sa participation à la population active, la disparité entre les hommes et les femmes quant à l'emploi et à l'éducation reflète des imperfections structurelles et culturelles chroniques dans la plupart des pays arabes.

La concentration accablante dans le monde arabe sur le rôle social de la femme comme épouse et mère contribue à une croissance phénoménale de la population à laquelle la plupart des pays arabes est confrontée. Si l'on ajoute à ce facteur, le statut éducationnel modeste de la femme arabe et les taux extrêmement élevés d'analphabétisme parmi la population féminine, la croissance de la population devient inévitable.

Les taux chroniques de fertilité élevés dans le monde arabe sont liés – et dopés par – un nombre de facteurs. La moyenne d'âge relativement jeune du premier mariage des femmes dans la région, qui est, selon les dernières données disponibles en 2003, d'environ 21,3 ans (comparée à 22 ans pour la période 1990-1995), en plus des taux élevés d'analphabétisme et des niveaux modestes d'éducation parmi la population féminine.

Les taux d'analphabétisme des femmes au cours du XXI^{ème} siècle reflètent toujours une image sombre. Selon les dernières données disponibles pour 2000, plus de la moitié de la population féminine dans le monde arabe âgée de 15 ans et plus est analphabète. L'immatriculation des femmes aux registres des cycles primaires et secondaires ne s'est pas améliorée au cours de la dernière décade, la disparité entre les sexes des ratios d'immatriculation demeure chronique.

L'inscription des femmes au cycle de l'enseignement supérieur, et les domaines de spécialisation, montrent également la même figure depuis le début des années quatre vingt dix. En général, les faibles ratios nets d'immatriculation se maintiennent pour ce qui est de l'enseignement universitaire, avec des disparités régionales des ratios d'immatriculation des filles à ce niveau de l'éducation, particulièrement apparentes dans les économies les moins développées des pays de la région. Le Djibouti, la Mauritanie, le Soudan et le Yémen ont enregistré les ratios les plus bas d'immatriculation des filles à l'enseignement supérieur, alors que les pays du Golfe ont enregistré les ratios les plus élevés d'immatriculation.

En terme de spécialisations universitaires, les filles ont tendance à se concentrer sur les domaines des arts, de l'éducation et des sciences humaines. La concentration des femmes sur ces domaines reflète, à un certain degré, les bases culturelles liées au rôle attendu de la femme en société. Loin de posséder des aptitudes inférieures à l'homme qui la désavantagerait dans les domaines scientifiques et techniques, les femmes en général sont encouragées et sensibilisées à accéder à des domaines perçus comme culturellement plus adéquat à "son sexe".

L'éducation est le seul facteur le plus important qui affecte le développement futur de toute société. Le monde arabe n'est pas une exception. A travers l'histoire, les pays, qui aujourd'hui occupent le haut de l'échelle en terme de développement, ont bénéficié de standards d'éducation élevés et se sont concentrés d'une façon croissante sur l'investissement dans la recherche et le développement scientifique. Alors que l'enseignement supérieur peut ne pas être généralisé dans de nombreux pays développés dans le monde, la qualité de l'enseignement supérieur dispensé dans ces pays garantit aux générations de diplômés la possession des qualifications demandées par le marché du travail. Les planificateurs et les décideurs dans le monde arabe devraient faire des choix sérieux entre la généralisation d'un enseignement universitaire gratuit et le changement qualitatif des systèmes pédagogiques universitaires afin d'assurer une place à leurs pays au sein d'un marché du travail

mondial en évolution continue. Bien investir dans l'éducation en général, et dans l'éducation de la femme en particulier, est crucial pour le développement de la région.

En terme de participation économique, le taux de participation économique des femmes dans les pays arabes est parmi les plus bas dans le monde. Seulement 20 pour cent de la population active économique dans le monde arabe est composé de femmes, contre un pourcentage de plus de 50 pour cent dans les pays développés. Les taux de chômage des femmes arabes demeurent extrêmement élevés; près du double de ceux des hommes, atteignant une moyenne régionale de 12,6 pour cent, et s'élevant à des taux aussi hauts que 37 pour cent à Oman, et 20 pour cent et plus en Egypte, en Jordanie et en Palestine.

La part de l'emploi des femmes arabes dans les trois secteurs de l'économie—l'agriculture, l'industrie et les services—est aussi extrêmement sombre, avec un écart entre les genres atteignant des niveaux utopiques. La répartition par genre entre les secteurs économiques montrent que la part de l'emploi des femmes est la plus élevée dans les services, soit 18,1 pour cent du total des emplois dans ce secteur, suivie par l'agriculture où la moyenne régionale de l'emploi des femmes est de 13,2 pour cent du total des emplois dans ce secteur, l'industrie se réservant une part maigre de 6,8 pour cent.

La représentation des femmes dans les hauts postes publics managériaux, politiques et dans les affaires au sein du monde arabe, mettent en relief d'immenses préjugés contre la femme dans de tels postes de responsabilité. En moyenne, la femme revendique près de 11,4 pour cent de tels postes, avec une part qui tombe aussi bas que 4 pour cent dans certains pays arabes. Alors que la plupart des Constitutions des pays arabes reconnaissent aux femmes les mêmes droits civils et politiques que ceux des hommes, la simple existence de garanties constitutionnelles consacrant les droits des femmes ne se traduit pas nécessairement par une réalisation entière de leur rôle au sein de la société dans les domaines économique et politique. La représentation extrêmement faible des femmes dans les sphères dirigeantes dans de nombreux pays arabes a rendu les droits constitutionnels de la femme largement inefficaces pour lui assurer une participation dans la vie politique.

La structure patriarcale de la vie politique et sociale dans la plupart des pays arabes relève directement de notre compréhension du statut socio-économique de la femme, ainsi que de son bien-être et de ses droits dans cette partie du monde. A l'opposé des régimes institutionnalisés de gouvernement, où les droits de l'individu sont garantis en tant que citoyen nonobstant son sexe, les domaines de la vie économique et judiciaire sont soumis, dans une large mesure, au contrôle de réseaux informels et personnalisés dans la plupart des pays en voie de développement, dont les pays arabes. L'organisation patriarcale des sociétés arabes rend très sensible l'étude des garanties constitutionnelles des droits de la femme, son bien-être ainsi que sa représentation et sa participation politique. Les femmes dans le monde arabe ont été largement marginalisées de l'arène politique formelle. Alors que leur niveau

d'éducation misérable et les taux élevés d'analphabétisme ont joué contre leur représentation politique dans le passé, l'avancement des niveaux d'éducation enregistré au cours des deux dernières décades n'ont pas été associé à un accroissement de leur représentation politique et de leur implication dans le domaine formel du pouvoir. En fait, les pays arabes qui ont les taux les plus élevés d'éducation des femmes dans la région sont ceux qui ont la plus faible représentation de la femme dans le secteur public.

La femme arabe continue à faire face à de considérables défis et obstacles pour atteindre un statut égal à celui de l'homme. Le chemin à faire est encore long, d'autant plus que certains pays arabes n'ont pas encore reconnu à la femme, malgré l'avènement du 21ème siècle, son droit au vote et son éligibilité à un poste public, et n'ont pas accepté d'abolir toutes les formes de discrimination à son encontre.

I. DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES, FAMILLE ET SANTE

Au cours des deux dernières décades, le monde arabe a connu d'importantes transitions démographiques, en terme de croissance et de répartition géographique de la population. Cette transition démographique du monde arabe a été induite par l'amélioration des soins de la santé et de la médecine ce qui a entraîné une baisse du taux de mortalité dans l'absolu et par conséquent une augmentation des taux d'espérance de vie, en plus de transformations économiques et – jusqu'à une certaine mesure – de changement des normes culturelles. Cette transition démographique prendra un certain temps pour se concrétiser dans toute son envergure, largement tributaire des politiques adoptées par chacun des gouvernements. Néanmoins, les répercussions directes de cette transition sont là et constituent une épée à deux tranchants pour la plupart des pays. De la manière dont les gouvernements et les décideurs réagiront face à cette opportunité ou à ce défi la transformation démographique sera une opportunité de développement ou une pression économique supplémentaire. Pour de nombreux pays arabes, leurs revenus financiers limités compliqueront le défi que représente la transformation démographique.

Dans le monde arabe, la famille demeure l'unité prédominante de l'organisation sociale et de l'identité culturelle. Dans un tel ordre socioculturel, les femmes sont confrontées à de considérables pressions pour fonder une famille presque immédiatement après leur mariage dans le but d'asseoir leur position social et de préserver leur identité culturelle. Le rôle que la femme ambitionne de jouer dans le monde arabe est premièrement celui de l'épouse et de la mère, et deuxièmement celui d'un acteur social. L'absence du premier rôle affecte dangereusement sa position sociale dans cette partie du monde, la contraignant à considérer le mariage et la procréation non comme une option mais plutôt un devoir.

Le rôle pluridimensionnel attendu de la femme représente un obstacle, qui limite ses capacités de productivité et entrave son avancement socio-économique comme élément influent en société, égal à l'homme. L'accès à l'éducation et aux soins de la santé, la participation politique et l'indépendance financière deviennent secondaires par rapport aux pressions culturelles et sociales exercées sur la femme pour se marier et procréer. Ces facteurs socioculturels enracinés perpétuent la non reconnaissance d'un rôle principal à la femme comme gérant et contributeur aux revenus du ménage. Les ménages ayant à leur tête une femme sont confrontés à des difficultés additionnelles avec des revenus limités et un accès plus difficiles à une activité économique stable rémunérée.

La concentration accablante sur le rôle social de la femme comme épouse et mère contribue à la croissance démographique extraordinaire que connaît la plupart des pays arabes. Si l'on ajoute à cela la faiblesse de l'éducation et les taux élevés d'analphabétisme parmi les femmes arabes, la croissance démographique est inévitable. Les données statistiques disponibles concernant certains pays arabes montrent que la population de la région a enregistré entre 1980 et 2002 une hausse

moyenne de 2,9 pour cent par an; soit la moyenne la plus élevée de croissance démographique par rapport aux autres régions du monde, au cours des deux dernières décades.

1.1. *Les ratios des femmes rapportés aux hommes*

Le ratio des hommes par rapport aux femmes est biologiquement stable à la naissance. Sur le plan démographique, ce ratio est déterminé par trois facteurs: le ratio des deux sexes à la naissance, les rythmes des mortalités et les niveaux de l'émigration. Alors que les données relatives aux niveaux de l'émigration dans le monde arabe sont faibles, les études de certains cas montrent que les niveaux d'émigration intra régionale sont demeurés inchangés au cours de la dernière décade – ou ont même baissé en raison de la faiblesse du taux de croissance économique dans tous les pays de la région. Ce qui laisse croire que les niveaux d'émigration ne doivent pas avoir un effet substantiel sur le ratio des sexes de la population des pays de la région, considérés chacun indépendamment.

D'un autre côté, les taux de mortalité ont enregistré une baisse constante au cours des deux dernières décades alors que l'espérance de vie à la naissance pour 2000-2005 est estimée à 74 ans pour les femmes et à 72 ans pour les hommes dans la région de la CESA, soit deux ans de différence d'espérance de vie entre les deux sexes.² En 1980, l'espérance de vie à la naissance dans la région de la CESA était de 63 ans pour les femmes et de 62 ans pour les hommes, indiquant une amélioration de l'espérance de vie à la naissance pour les deux sexes de 9 et 10 ans respectivement.

TABLEAU 1. ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE, 1980-2005

Pays	Femmes		Hommes	
	1980-1985	200-2005	1980-1985	2000-2005
Algérie	62.0	71.8	60.0	68.7
Bahreïn	71.4	76.3	67.1	72.1
Comores	55.0	62.2	51.0	59.4
Djibouti	46.7	41.6	43.5	39.4
Egypte	57.8	69.9	55.3	66.7
Irak	63.3	66.5	61.5	63.5
Jordanie	65.8	72.5	61.9	69.7
Koweït	73.7	79.0	69.6	74.9
Liban	68.0	75.1	63.9	71.9
Jamahiriya Arabe de Libye	64.2	73.3	60.6	69.2

¹ Recensement des développements économiques et sociaux dans la région de la CESA 2002-2003, les Nations Unies, New York, 2003, p. 50.

² La référence précédente, p. 51.

TABLEAU 1 (suite)

Pays	Femmes		Hommes	
	1980-1985	200-2005	1980-1985	2000-2005
Mauritanie	49.1	54.1	45.9	50.9
Maroc	60.1	70.5	56.7	66.8
Oman	64.6	73.2	61.6	70.2
Palestine	66.2	74.0	62.7	70.8
Qatar	69.8	72.1	65.4	69.4
Arabie Saoudite	64.1	73.7	61.4	71.1
Somalie	44.6	50.5	41.4	47.4
Soudan	50.6	58.4	47.8	55.6
République Arabe Syrienne	64.4	73.1	60.8	70.6
Tunisie	63.6	72.2	62.6	69.6
Emirats Arabes Unis	71.4	78.4	67.1	74.1
Yémen	49.4	69.9	48.9	60.7
Region Arabe	61.2	68.2	58.0	65.1

Source: CESA0 Statistiques des Genres, 2003.

La moyenne d'espérance de vie à la naissance pour les 22 pays arabes, conformément aux données de 2000-2005, est quelque peu différente, représentant 68 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes, soit une différence de 3 ans entre les deux sexes dans une perspective de moyenne régionale. Comparés aux données de 1980-1985, les chiffres montrent que l'espérance de vie à la naissance a augmenté de près de 7 ans pour les femmes et les hommes dans le monde arabe (voir tableau 1).

La moyenne régionale est affectée fortement par la faible espérance de vie des femmes dans des pays tels Djibouti (41,6 ans pour les femmes et 39,4 ans pour les hommes); la Mauritanie (54,1 pour les femmes et 50,9 pour les hommes); la Somalie (50,5 ans pour les femmes et 47,4 ans pour les hommes); le Soudan (58,4 ans pour les femmes et 55,6 ans pour les hommes). Dans seize des 22 pays arabes, les femmes ont une espérance de vie à la naissance égale ou supérieure à 70 ans alors que celle-ci tourne pour les hommes autour de 70 ans ou plus dans dix des 22 pays.³

Alors même que l'espérance de vie à la naissance pour les femmes est légèrement supérieure à celle des hommes, le ratio de la population des femmes rapportées aux hommes est en faveur de ce dernier. Cela pourrait s'expliquer si les taux de mortalité des femmes au moment de l'accouchement sont pris en considération, ce qui, conformément aux données disponibles pour 12 pays arabes, se

³ CESA0, Statistiques des Genres et Profiles Pays, site CESA0, 2003, et ESCWA/SDD/2003/brochure/2.

maintient autour d'un taux moyen de 48,1 pour 10 000 femmes. Encore une fois, ces taux sont fortement élevés dans des pays comme la Somalie, le Soudan et le Yémen, où la mortalité des femmes au moment de l'accouchement demeure respectivement de 160, 150 et 140 pour 10 000 femmes.

TABLEAU 2. RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE, 2003
(Pourcentages)

Pays	Population Totale		Population âgée -15		Population âgée 15-24		Population âgée 25-59		Population âgée 25-59		Année
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Bahreïn	42.5	57.5	48.9	51.1	46.9	53.1	36.9	63.1	50.5	49.5	2003
Egypte	50.1	49.9	49.0	51.0	49.2	50.8	50.9	49.1	53.8	46.2	2003
Irak	49.3	50.7	49.1	50.9	48.9	51.1	49.3	50.7	52.6	47.4	2003
Jordanie	47.9	52.1	48.8	51.2	48.7	51.3	46.6	53.4	48.7	51.3	2003
Koweït	39.8	60.2	49.0	51.0	46.3	53.7	33.7	66.3	41.6	58.4	2003
Liban	51.0	49.0	49.0	51.0	49.4	50.6	52.3	47.7	54.8	45.2	2003
Palestine	49.1	50.9	48.9	51.1	48.6	51.4	48.6	51.4	57.3	42.7	2003
Oman	42.6	57.4	48.9	51.1	47.5	52.5	34.0	66.0	45.4	54.6	2003
Qatar	36.6	63.4	48.9	51.1	48.4	51.6	28.2	71.8	33.5	66.5	2003
Arabie Saoudite	46.3	53.7	48.8	51.2	48.6	51.4	42.5	57.5	47.5	52.5	2003
République Arabe Syrienne	49.6	50.4	48.9	51.1	49.2	50.8	50.1	49.9	53.9	46.1	2003
Emirats Arabes Unis	35.0	65.0	49.0	51.0	45.3	54.7	26.1	73.9	36.2	63.8	2003
Yémen	49.2	50.8	48.9	51.1	48.6	51.4	49.9	50.1	51.7	48.3	2003

Source: CESA0 Statistiques des Genres, 2003.

Selon les données disponibles pour 2003, le pourcentage des femmes par rapport aux hommes dans treize pays de la CESA0 (voir tableau 3) représente une moyenne de 95,3 femmes pour 100 hommes,⁴ contre 92 femmes pour 100 hommes entre 1970-1990.⁵ Le rétrécissement de l'écart entre les deux sexes en faveur des femmes au cours des deux dernières décades pourrait être expliqué par une amélioration des soins de santé destinés aux femmes dans la plupart des pays arabes – poussant les taux de mortalité des femmes au moment de l'accouchement vers la baisse, quoique ceux-ci demeurent élevés par rapport aux taux internationaux – et une hausse correspondante de l'espérance de vie chez les femmes.

⁴ CESA0, Indicateurs Choisis des Genres, 2003.

⁵ Femmes Arabes 1995, Tendances, Statistiques et Indicateurs, Nations-Unies, New York, 1997, p. 6.

1.2. Les taux de fertilité

Les chiffres de la dernière décade montre de légères baisses au niveau du total des taux de fertilité (TFR) dans le monde arabe. Pour 1995-2000, le TFR a tourné autour d'une moyenne régionale de 4,6 comparée à une moyenne régionale de 4,2 pour 2000-2005.⁶ Celle-ci comparée à la moyenne internationale de 2,7 montre que le TFR du monde arabe est fortement élevé.

Seulement quatre pays arabes d'un total de 22 ont réussi à atteindre, voire à dépasser, la moyenne internationale du TFR de 2,7. Les statistiques relatives à 2000-2005 montrent que le Bahreïn, le Koweït, le Liban et la Tunisie, dont les taux de fertilité sont respectivement de 2,3; 2,7; 2,2; et 2,1, ont réussi à baisser leur taux au niveau de la moyenne internationale, voire dans certains cas en dessous de cette moyenne. Six autres ont un TFR légèrement au-dessus de la moyenne internationale, s'établissant à près de 3.0 (l'Algérie 2,8; l'Egypte 2,9; La Jamahiriya Arabe de Libye 3,3; le Maroc 3,0; Qatar 3,3; et les Emirats Arabes Unis 2,9). Pour les 12 pays restants (les Iles Comores, le Djibouti, l'Irak, la Jordanie, la Mauritanie, Oman, la Palestine, l'Arabie Saoudite, la Somalie, le Soudan, la Syrie et le Yémen), la moyenne du TFR est de 5,5 par femme; soit près du double de la moyenne internationale. Pour le Djibouti, la Mauritanie, la Somalie et le Yémen, le TFR a atteint des niveaux élevés, soit respectivement 5,8; 6,0; 7,0 et 7,6. Ces mêmes pays ont connu, soit des baisses ponctuelles de leur TFR depuis 1995, soient demeurés avec les mêmes niveaux élevés de TFR (voir tableau 3).

TABLEAU 3. LES TAUX DE FERTILITÉ GLOBAUX (TFR), 1995-2005

Pays	1995-2000	2000-2005
Algérie	3.3	2.8
Bahreïn	2.6	2.3
Comores	5.4	5.0
Djibouti	6.1	5.8
Egypte	3.4	2.9
Irak	5.3	4.8
Jordanie	4.7	4.3
Koweït	2.9	2.7
Liban	2.3	2.2
Jamahiriya Arabe de Libye	3.8	3.3
Mauritanie	6.0	6.0
Maroc	3.4	3.0
Oman	5.9	5.5
Palestine	6.0	5.6
Qatar	3.7	3.3

⁶ Femmes et Hommes dans les Pays Arabes, ESCWA/SDD/2003/brochure/2.

TABLEAU 3 (suite)

Pays	1995-2000	2000-2005
Arabie Saoudite	6.2	5.5
Somalie	7.3	7.3
Soudan	4.9	4.5
République Arabe Syrienne	4.0	3.7
Tunisie	2.3	2.1
Emirats Arabes Unis	3.2	2.9
Yémen	7.6	7.6
Région Arabe	4.6	4.2

Source: CESA0 Statistiques des Genres, 2003.

Les taux de fertilité élevés dans le monde arabe sont liés à - et entraînés - par de nombreux facteurs. La moyenne d'âge relativement jeune du premier mariage des femmes dans la région, qui conformément aux dernières données disponibles pour 2003 tourne autour de 21,3 ans (contre 22 ans pour 1990-1995),⁷ ainsi que les taux élevés d'analphabétisme et les faibles niveaux d'éducation parmi la population féminine ont ensemble induit à une fertilité élevée dans la région.

L'éducation pourrait être le facteur le plus important qui affecte les taux de fertilité. Des études, en plus de données préliminaires, illustrent une solide relation inversement proportionnelle entre le niveau d'éducation et les niveaux de fertilité. Les pays dont le TFR tombe en dessous de la moyenne régionale du TFR dans le monde arabe, et les quatre pays dont le TFR est aligné à la moyenne internationale, enregistrent des niveaux d'éducation des filles supérieurs à ceux des pays ayant des taux de fertilité excessivement élevés.

Les taux de fertilité bas sont davantage associés à une acceptabilité et un usage élevés des moyens de contraception. L'usage des méthodes contraceptives parmi la population des femmes mariées dans le monde arabe âgées de 15 à 49 ans est, selon les dernières données disponibles (2003), autour de 45,6 pour cent,⁸ contre 31 pour cent pour 1990-1995.⁹ Parmi les indicateurs standards des taux de fertilité figurent les niveaux de revenus, les taux de connaissance de la lecture et de l'écriture, et la moyenne d'âge du premier mariage. Collectivement, ces facteurs habilitent les femmes à reporter le mariage, et, par conséquent, la procréation.

⁷ Femmes Arabes 1995, op. cit., p. 11.

⁸ CESA0 Profiles Pays 2003, op. cit.

⁹ Femmes Arabes 1995, op. cit, p. 18.

Les effets des taux de fertilité élevés dans le monde arabe ont continué à peser, au cours des deux dernières décades, sur l'équilibre démographique de la région et sur la performance économique. Avec des taux de fertilité élevés soutenus et la relative hausse des taux d'espérance de vie, l'équilibre démographique traditionnel basé sur des taux de fertilité et de mortalité élevés devrait changer. Mais la baisse des taux de mortalité, parallèlement au maintien de taux de fertilité élevé, entraînera une croissance démographique globale en plus d'une forte hausse du nombre de la population dans la tranche d'âge 15-65 ans, conformément aux débats repris dans le rapport de la CESAO publié dernièrement.¹⁰ Une telle hausse produit une forte pression financière sur les pays arabes pris chacun à part, quant à une augmentation des besoins d'investissement dans les domaines social, médical et pédagogique. Mais un accroissement du nombre des jeunes parmi la population, si les investissements sont bien ciblés – pourrait ouvrir la porte à des opportunités permettant aux pays d'élargir leur marché de travail et dynamiser le processus de leur développement économique. A l'heure actuelle, la majorité des pays arabes, ayant une croissance démographique fortement élevée, font face au problème de l'étroitesse d'un marché du travail qui n'est pas en mesure d'absorber les nouveaux venus. La même étude, concernant les développements économiques et sociaux, relève que la simultanéité d'une baisse de la fertilité et d'un ralentissement de la croissance des personnes âgées parmi la population, ouvre la porte à une opportunité démographique permettant une augmentation de l'épargne individuelle et des investissements. Cette opportunité permettra également une baisse du ratio de la dépendance, parce que le nombre de jeunes à charge (0 à 14 ans) baissera à un rythme plus accéléré que la hausse des personnes âgées¹¹ dépendants. La proportion globale de la dépendance va baisser pour une certaine période jusqu'à ce qu'elle s'aligne à une hausse de l'espérance de vie prévue.

Pour que cette ouverture soit possible, les marchés du travail devraient faire montre de plus de flexibilité au niveau de l'absorption des nouveaux venus, en offrant de nouveaux emplois. Les politiques des gouvernements devraient s'intéresser aux soucis de la main d'oeuvre, en investissant davantage dans les domaines de l'enseignement, de la santé et des hautes technologies, en générant une force active susceptible de répondre aux besoins d'un marché du travail exceptionnellement influencé par une économie mondiale fortement concurrentielle. En l'absence de telles politiques vigilantes destinées à améliorer les niveaux de qualification de la force de travail, la valeur potentielle de la population jeune dans la région pourrait se transformer en un grave problème de chômage et de stagnation économique. Ce qui augmenterait la pression sur les économies de la région, déjà faibles.

¹⁰ Sondage des Développements Economiques et Sociaux, op. cit.

¹¹ Sondage des Développements Economiques et Sociaux dans la Région de la CESAO, op. cit., p. 53.

La capacité des pays arabes à profiter à bon escient de ce phénomène démographique émergent et à réaliser une meilleure croissance économique dépend de l'efficacité des politiques économiques et sociales à convertir leurs épargnes grandissantes en des investissements productifs, et, de ce que cette épargne grandissante soit suffisante pour créer une croissance économique. Une grande force de travail requiert un large stock de services productifs afin d'éviter une baisse du niveau de la productivité. Ainsi, la proportion du PIB, qui devrait être investi pour éviter une baisse du niveau de la productivité, équivaut à trois fois la proportion annuelle de l'accroissement de la force de travail. En d'autres termes, si la force de travail augmente de 3 pour cent par an, un investissement net de 9 pour cent du PIB est requis pour éviter une baisse de la productivité.¹²

1.3. *La mortalité infantile*

Le taux de mortalité infantile est défini comme étant le nombre d'enfants qui décède au cours d'une année donnée avant d'atteindre l'âge d'un an, pour 1 000 nouveaux nés en bonne santé. Parmi les raisons principales de la mortalité infantile figurent les maladies liées à la diarrhée provenant des pratiques de faible hygiène et l'eau polluée utilisée pour boire. Heureusement, les taux de mortalité infantile ont baissé depuis l'introduction de la thérapie de la réhydratation orale, laquelle a été un outil efficace dans la régression des effets de déshydratation de l'entérite. Les autres causes directes de la mortalité infantile comprennent le tétanos néonatal, la malnutrition, les infections respiratoires aiguës, et les maladies bactériennes et infectieuses. La vie des nouveaux-nés est menacée en cas de saignement excessif du cordon ombilical lors d'accouchement dans des conditions risquées.¹³

Selon les données de 1900-1995, la moyenne régionale du taux de mortalité infantile est pour les filles de 50 pour 1 000 nouveaux-nés en vie, et pour les garçons¹⁴ de 55 pour 1 000 nouveaux-nés en vie. Les dernières données disponibles en 2003 couvrent un nombre restreint de pays arabes. Pour ceux-ci, la mortalité infantile se maintient à une moyenne de 36 pour 1 000 nouveaux-nés en bonne santé et 40,7 pour les garçons.¹⁵ De même, les données disponibles – quoique couvrant un nombre relativement petit de pays fournit une image régionale précise – indiquent une baisse de près de 14 et 9 mortalités infantiles pour 1 000 nouveaux-nés en bonne santé et respectivement pour les filles et les garçons, au cours de la dernière décade.

¹² Ibid., p. 54.

¹³ Femmes Arabes 1995, op. cit., p. 50.

¹⁴ Ibid., p. 51.

¹⁵ CESAIO Profiles Pays, 2003.

1.4. *Mortalité des mères*

La mortalité des mères est définie comme étant les décès des femmes pendant la période de grossesse ou durant la période post-natale – 42 jours après l'accouchement – mesurée par 100 000 nouveaux-nés en bonne santé. Les dernières données disponibles en 2003 concernant la mortalité des mères dans 12 pays arabes montrent une image choquante. Une moyenne de 481,2 femmes pour 100 000 nouveaux-nés en bonne santé décèdent pendant l'accouchement ou de causes¹⁶ relatives à l'accouchement. En Somalie, au Soudan et au Yémen, la mortalité des mères est choquante avoisinant respectivement les 1 600, 1 500 et 1 400 pour 100 000 nouveaux-nés en bonne santé.

Les données disponibles pour 1990-1995, relatives à 18 pays arabes, placent la moyenne régionale pour la mortalité des mères à 175 décès pour 100 000 nouveaux-nés en bonne santé. Si les données listées pour les 12 pays précités sont précises, la mortalité des mères a ainsi triplé au cours de la dernière décade. Pour l'instant, les données disponibles de 1990 pour le Soudan affichent un taux de mortalité des mères de 700 décès pour 100 000 nouveaux-nés en bonne santé, contre 1 500 décès pour 100 000 nouveaux-nés en bonne santé, aujourd'hui. Dans le cas du Yémen, la mortalité des mères était de 330 pour 100 000 nouveaux-nés en vie en 1990, contre 1 400 décès pour 100 000 nouveaux-nés en bonne santé, aujourd'hui.

¹⁶ Ibid.

II. LES NIVEAUX D'EDUCATION ET DE LA CONNAISSANCE DE LA LECTURE ET DE L'ECRITURE

Alors que des efforts considérables ont été déployés dans le monde arabe afin de renforcer l'accès des femmes à l'éducation et de combler à ce niveau l'écart qui existe entre les femmes et les hommes, la croissance démographique, la faible performance économique et l'enracinement des principes socio - culturels hostiles à l'égalité des droits et des opportunités entre les hommes et les femmes - ont empêché à des degrés différents que les décideurs et les stratèges dans le monde arabe n'atteignent leur objectif d'assurer des niveaux d'éducation respectables à la femme arabe et une égalité d'accès à tous les niveaux d'éducation entre les deux sexes. Dans les cas d'une faible performance économique – et qui est en régression dans certains pays – les pauvres d'une manière générale, et, les femmes d'une manière particulière, sont ceux qui souffrent en premier des retombées du sous-développement. Si une famille, du fait de ses revenus limités, est obligée de choisir un enfant à scolariser, les filles sont sacrifiées au profit de leurs frères. La perception culturelle dominante qui prédispose la fille à un rôle d'épouse ou de mère limite, dans une large mesure, les opportunités d'accès des femmes à l'éducation afin qu'elles puissent devenir un membre actif et influent au sein de la société aux côtés de leurs partenaires, les hommes.

Le défi auquel fait face la plupart des gouvernements de la région pour éduquer leur population continue d'être une obligation décourageante. La plupart des gouvernements ont réussi à améliorer le niveau de l'éducation de leur population en général, et de la population féminine en particulier. Cependant, il reste un énorme travail à faire.

Les données sur l'investissement dans le domaine de l'éducation dans les pays de la CESA0 montrent que cet investissement a augmenté considérablement au cours des quarantes dernières années, soit un taux de croissance de 4,2 pour cent, comparé au taux mondial de 0,9 pour cent et un taux de 2,5 pour cent pour les pays développés.¹⁷ Mais l'importante augmentation des investissements dans le domaine de l'éducation n'a pas entraîné une augmentation égale de la production par tête d'habitants dans ces pays. Ce qui a donné l'impression que ces investissements ont servi à "élargir" le nombre d'immatriculés dans les écoles sans pour autant améliorer, d'une manière sensible, la qualité de l'enseignement dispensé et les aptitudes aux nouveaux emplois. D'où cette inadéquation entre les aptitudes développées et les qualifications requises par le marché du travail. Dans les faits, les taux élevés de scolarisation ont abouti, en l'absence de qualifications requises par le marché du travail, à de graves taux élevés de chômage dans de nombreux pays arabes.

¹⁷ Sondage des Développements Economiques et Sociaux, op. cit., p. 55.

La pauvreté aggrave le problème de la faiblesse des niveaux d'éducation et de l'analphabétisme qui prévalent dans les milieux des femmes arabes. Le besoin de nombreuses familles d'avoir un revenu supplémentaire a entraîné des taux élevés de travail des enfants, notamment dans les régions rurales et les quartiers pauvres des villes. Dans la majorité des cas, les enfants sont acculés à travailler dans les champs ou comme apprentis dans des emplois très peu rémunérés, qui ne nécessitent pas de spécialités, en vue de générer des revenus à leur famille. Même dans les pays où la scolarisation primaire est gratuite et obligatoire, la privation des ménages d'un revenu rapporté par un fils ou une fille qui travaillent à la maison peut s'avérer coûteux pour de nombreuses familles. Lorsque des familles nécessiteuses ont à choisir du fait de leur pauvreté, la scolarisation des filles est sacrifiée au profit de celle de leurs frères. Des données récentes montrent que 68 millions du total de la population arabe sont des analphabètes et que 11 millions d'enfants ne vont pas régulièrement à l'école.

2.1. Taux de connaissance de la lecture et de l'écriture

Au cours des deux dernières décades, soit depuis 1980, les taux de connaissance de la lecture et de l'écriture dans de nombreux pays arabes ont enregistré une amélioration raisonnable. Cependant, aujourd'hui les taux de connaissance de la lecture et de l'écriture dans un nombre de pays continuent d'être extrêmement bas, particulièrement parmi les populations féminines, pauvres, non-privilegiées et rurales.

Les dernières données pour l'an 2000 sur les niveaux de connaissance de la lecture et de l'écriture parmi les femmes âgées de 15 ans et plus dans le monde arabe place la moyenne régionale à 49,4, contre 37,4 en 1990, indiquant une hausse de 12 pour cent au cours de la dernière décade. Par ailleurs, la moyenne régionale des taux de connaissance de la lecture et de l'écriture parmi les hommes est de 65,9 en 1990 et de 73,9 en 2000, soit une hausse de 8 pour cent pour cette période. L'index d'égalité entre les genres correspondant montre un écart substantiel en faveur des hommes, avec un ratio de femmes sachant lire et écrire rapportés aux hommes sachant lire et écrire en 1990 de 0,57:1 et de 0,67:1 en 2000 (voir tableau 4).

TABLEAU 4. TAUX DE CONNAISSANCE DE LA LECTURE ET DE L'ÉCRITURE, ÂGES 15+ ET INDEX D'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES, 1990-2000
(Pourcentages et ratios)

Pays	Taux de connaissance de la lecture et de l'écriture pour les âges 15 et plus						Index d'égalité entre les genres		
	1990		1995		2000		1990	1995	2000
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes/ Hommes	Femmes/ Hommes	Femmes/ Hommes
Algérie	39.1	66.4	45.2	71.1	51.3	75.1	.59	0.64	0.68
Bahreïn	74.8	86.9	79.5	89.2	82.7	91.0	0.86	0.89	0.91
Djibouti	27.4	55.5	32.8	60.4	38.4	65.0	0.49	0.54	0.59
Egypte	33.6	60.3	38.5	63.5	43.7	66.6	0.56	0.61	0.66
Irak	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 4 (suite)

Pays	Taux de connaissance de la lecture et de l'écriture pour les âges 15 et plus						Indice de la parité des genres		
	1990		1995		2000		1990	1995	2000
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes/ Hommes	Femmes/ Hommes	Femmes/ Hommes
Jordanie	71.7	89.9	80.1	90.5	84.4	94.9	0.80	0.89	0.89
Koweït	72.8	79.5	76.0	82.3	79.9	84.3	0.92	0.92	0.95
Liban	73.2	88.5	77.0	90.5	80.4	92.3	0.83	0.85	0.87
Jamahiriya Arabe de Libye	50.9	83.0	59.8	87.4	67.6	90.9	0.61	0.68	0.74
Mauritanie	23.9	46.4	26.7	48.7	29.5	50.6	0.52	.55	0.58
Maroc	25.0	52.7	30.5	57.7	36.0	61.9	0.47	0.53	0.58
Oman	38.4	67.9	50.7	74.6	61.7		0.57	0.68	0.77
Palestine	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Qatar	76.1	77.4	80.0	79.0	83.2	80.5	0.98	1.01	1.03
Arabie Saoudite	50.6	77.6	59.7	80.8	67.2	84.1	0.65	0.74	0.80
Somalie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soudan	31.2	58.6	38.3	63.5	46.0	68.3	0.53	0.60	0.67
République Arabe Syrienne	47.5	81.9	54.1	85.4	60.4	88.3	0.58	0.63	0.68
Tunisie	46.4	71.7	53.0	76.0	60.1	81.4	0.65	.70	0.74
Emirats Arabes Unis	71.0	71.5	75.1	73.2	79.5	75.2	0.99	1.03	1.06
Yémen	13.0	55.4	18.4	62.1	25.0	67.4	0.23	0.30	0.37
Région Arabe	37.4	65.9	43.4	69.7	49.4	73.9	0.57	0.62	0.67

Source: UNESCO, Statistical Yearbook, 1990.

TABLEAU 5. TAUX D'ANALPHABÉTISME (15-24 ANS) DANS LE MONDE ARABE, 2003

Pays	Femmes	Hommes	Femmes et Hommes
Algérie	39.1	21.1	30.1
Bahreïn	15.0	8.1	10.9
Djibouti	41.6	22.0	32.1
Egypte	53.1	31.7	42.3
Irak	75.6	44.1	59.6
Jordanie	13.4	4.2	8.6
Koweït	18.3	15.0	16.5
Liban	17.8	6.9	12.6
Jamahiriya Arabe de Libye	28.1	7.6	17.5
Mauritanie	68.1	48.2	58.3
Maroc	60.6	35.9	48.3

TABLEAU 5 (suite)

Pays	Femmes	Hommes	Femmes et Hommes
Oman	32.8	17.0	24.2
Qatar	15.0	18.6	17.5
Arabie Saoudite	29.2	15.4	21.3
Soudan	49.5	28.4	39.0
République Arabe Syrienne	36.1	10.3	23.1
Tunisie	35.7	16.0	25.8
Emirats Arabes Unis	18.5	24.0	22.2
Yémen	69.9	29.5	49.7
Pays arabes	49.0	27.0	37.6

Les niveaux de connaissance de la lecture et de l'écriture parmi les femmes se sont améliorés dans tous les pays arabes au cours de la dernière décade, 1990-2000. Alors même que ces taux restent très élevés dans de nombreux pays arabes - des pays comme Djibouti, l'Égypte, la Mauritanie, le Maroc, le Soudan et le Yémen enregistrent des taux d'analphabétisme très élevés, supérieurs à la moyenne régionale - dans d'autres pays, il s'agit d'histoires de succès. A Bahreïn, au Koweït, au Qatar et aux Emirats Arabes Unis, les taux de connaissance de la lecture et de l'écriture parmi les femmes atteignent 80 pour cent, voire même plus, avec un index d'égalité entre les deux sexes montrant une parité à Bahreïn et au Koweït (0,91 et 0,95 respectivement) et en faveur de la femme au Qatar et aux Emirats Arabes Unis (1,03 et 1,06 respectivement).

La situation est relativement meilleure pour les femmes âgées entre 15 et 24 ans. Avec l'intérêt croissant qu'ont porté les gouvernements à l'éducation des femmes au cours des deux dernières décades, la génération des jeunes d'aujourd'hui, âgée entre 15-24 ans, montrent des taux de connaissance de la lecture et de l'écriture meilleurs que ceux de l'ensemble de la population. En 1990, la moyenne régionale de la connaissance de la lecture et de l'écriture parmi les femmes était de 56,8 contre 78,6 pour les hommes dans la même tranche d'âge. En 2000, le taux de connaissance de la lecture et de l'écriture parmi les femmes dans cette même tranche d'âge a atteint 69,9 contre 84,1 pour les hommes. Entre 1990 et 2000, le taux de connaissance de la lecture et de l'écriture parmi les femmes âgées entre 15-24 ans a enregistré une hausse de 13,1 pour cent, alors que cette hausse n'a été que de 5,5 pour cent pour les hommes. En 1990, l'écart entre les deux sexes des taux de connaissance de la lecture et de l'écriture était en faveur des femmes au Qatar et aux Emirats Arabes Unis, et s'est approché d'une parité des niveaux à Bahreïn et au Koweït, soit 0,99 et en Jordanie 0,9.

En 2000, Bahreïn a atteint une parité totale des taux de connaissance de la lecture et de l'écriture parmi les femmes et les hommes dans la tranche d'âge des 15-24 ans, tandis qu'en Jordanie, au Koweït, au Qatar et aux Emirats Arabes Unis, l'écart entre les deux sexes était en faveur des femmes (voir tableau 6).

TABLEAU 6. TAUX DE CONNAISSANCE DE LA LECTURE ET DE L'ÉCRITURE POUR LA
TRANCHE D'ÂGE 15-24, ET INDICE DE LA PARITÉ DES GENRES, 1990-2000
(Pourcentages et ratios)

Pays	Taux de connaissance de la lecture et de l'écriture pour les âges 15 et plus						Indice de la parité des genres		
	1990		1995		2000		1990	1995	2000
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes/ Hommes	Femmes/ Hommes	Femmes/ Hommes
Algérie	59.5	82.2	65.7	84.6	71.4	87.1	0.72	0.78	0.82
Bahreïn	95.1	96.3	97.4	97.5	98.6	98.3	0.99	1.00	1.00
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Egypte	50.9	70.9	56.7	73.8	62.3	76.4	0.72	0.77	0.82
Irak	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	96.4	98.1	99.5	96.4	99.8	99.3	0.98	1.03	1.01
Koweït	87.6	88.5	91.1	90.7	93.5	92.3	0.99	1.00	1.01
Liban	88.6	95.7	91.0	96.6	93.0	97.5	0.93	0.94	0.95
Jamahiriya									
Arabe de	81.7	99.0	87.8	99.7	92.2	99.8	0.83	0.88	0.92
Libye									
Mauritanie	35.7	55.4	37.3	56.4	39.2	56.8	0.64	0.66	0.69
Maroc	42.0	68.1	50.0	72.7	58.1	76.2	0.62	0.69	0.76
Oman	75.5	95.5	89.6	98.6	96.3	99.7	0.79	0.91	0.97
Palestine	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Qatar	93.0	88.3	95.6	90.9	97.1	92.7	1.05	1.05	1.05
Arabie Saoudite	78.7	91.5	85.8	94.0	90.4	95.6	0.86	0.91	0.95
Somalie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soudan	53.8	75.2	63.2	79.3	71.5	82.7	0.72	0.80	0.86
République									
Arabe	66.8	92.2	73.1	94.0	78.6	95.4	0.72	0.78	0.82
Syrienne									
Tunisie	74.3	92.6	82.5	95.3	88.0	97.2	0.80	0.87	0.91
Emirats Arabes									
Unis	88.9	82.1	92.2	85.2	94.6	87.9	1.08	1.08	1.08
Yemen	25.0	73.5	34.7	79.4	45.2	82.6	0.34	0.44	0.55
Région arabe	56.8	78.6	63.8	81.6	69.9	84.1	0.72	0.78	0.83

Source: UNESCO, Statistical Yearbook, 1999.

2.2. Inscription au cycle primaire

Les ratios globaux des inscriptions au cycle primaire des filles et des garçons entre 1990-1994 et 1995-1999 ont montré des ratios presque uniformes pour les années quatre-vingt dix. En 1999, onze de dix-neuf pays, pour lesquels les données étaient disponibles, ont montré un ratio d'inscriptions pour les filles de plus de 80 pour cent; tandis qu'entre 1995-1999, neuf de dix-huit pays, pour lesquels les données étaient disponibles, avaient un ratio d'inscriptions des filles dépassant 80 pour cent.

En Algérie, à Bahreïn, en Egypte, en Jordanie, au Liban, en Jamahiriya Arabe de Libye, en République Arabe Syrienne, en Tunisie et aux Emirats Arabes Unis, le ratio d'inscriptions des filles a excédé 90 pour cent en 1990-1994 et même jusqu'en 1999, à l'exception des Emirats Arabes Unis où les chiffres sont tombés jusqu'à 87 pour 1995-1999.

L'indice d'égalité entre les sexes pour 1990-1994 indique que onze de dix-neuf pays arabes, pour lesquels les données sont disponibles, a excédé 0,90 alors qu'il a atteint ce même niveau pour onze de dix-huit pays entre 1995 et 1999. Cet indice est à Bahreïn en faveur des filles, soit de 1,03 en 1990-1994 et 1,01 en 1995-1999. Au Koweït et en Jamahiriya Arabe de Libye, cet indice est également en faveur des filles pour 1990-1994, soit 1,03 et 1,01 respectivement (voir tableau 7).

Alors que le niveau régional des inscriptions des filles au cycle scolaire primaire s'est amélioré au cours de la dernière décade, la situation est restée regrettable pour des pays comme Djibouti, le Soudan et le Yémen, où le pourcentage d'inscriptions est inférieur à 50 pour cent, au cours de la dernière décade. A Djibouti et au Soudan, l'inscription des garçons au cycle scolaire primaire est également misérable, mettant en relief une faiblesse de la performance globale du pays pour le renforcement de l'éducation. Au Yémen, où les inscriptions des garçons excèdent de loin celles des filles, l'indice de parité des sexes se situe à 0,4 seulement, indiquant un grand écart entre les deux sexes, en faveur des garçons.

Un certain nombre de pays dans le monde arabe montre un ratio d'inscriptions au cycle scolaire primaire excédant 100 pour cent. Une anomalie pareille peut être expliquée par le fait qu'un grand nombre d'élèves se maintiennent inscrits au primaire même après avoir dépassé l'âge officiel, ou échouent et refont la même classe. "Un ratio qui excède 100 pour cent pourrait refléter une faiblesse du niveau de la régularité de la présence des inscrits ou une mauvaise qualité de l'enseignement",¹⁸ plutôt qu'une généralisation de l'éducation primaire et un réel progrès.

TABLEAU 7. RATIOS D'INSCRIPTION AU PRIMAIRE DES FILLES ET DES GARÇONS
ET INDICE DE LA PARITÉ DES GENRES, 1990-1994 ET 1995-1999
(Pourcentages et ratios)

Pays (tranches d'âge)	Ratios brut d'inscription				Indice de la parité des genres	
	1990- 1994	1990- 1994	1995- 1999	1995- 1999	1990-1994	1995-1999
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles/Garçons	Filles/Garçons
Algérie (6-11)	99	112	102	113	0.88	0.90
Bahreïn (6-11)	112	109	106	105	1.03	1.01
Djibouti (6-11)	33	43	33	44	0.77	0.75

¹⁸ Femmes et Hommes dans les Pays Arabes, Education. CESAO, 2002, p. 5.

TABLEAU 7 (suite)

Pays (tranches d'âge)	Ratios brut d'inscription				Indice de la parité des genres	
	1990-1994	1990-1994	1995-1999	1995-1999	1990-1994	1995-1999
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles/Garçons	Filles/Garçons
Egypte (6-10)	91	104	94	108	0.88	0.87
Irak (6-11)	83	97	87	92	0.86	0.85
Jordanie (6-15)	94	94	-	-	1.00	-
Koweït (6-9)	67	65	77	78	1.03	0.99
Liban (6-11)	110	114	108	113	0.96	0.96
Jamahiriya Arabe de Libye (6-14)	111	110	-	-	1.01	-
Mauritanie (6-11)	64	78	75	84	0.82	0.89
Maroc (6-12)	68	93	74	97	0.73	0.79
Oman (6-11)	79	83	74	78	0.95	0.95
Palestine (6-11)	-	-	97	97	-	1.00
Qatar (6-11)	84	88	86	87	0.95	0.99
Arabie Saoudite (6-16)	74	79	76	79	0.94	0.96
Somalie (6-13)	-	-	-	-	-	-
Soudan (6-13)	47	58	47	55	0.81	0.85
République Arabe Syrienne (6-11)	96	107	96	106	0.90	0.91
Tunisie (6-11)	112	122	114	122	0.92	0.93
Emirats Arabes Unis (6-11)	92	96	87	91	0.96	0.96
Yémen (6-14)	45	113	40	100	0.40	0.40

Source: UNESCO, Statistical Yearbook, 1999.

2.3. Inscriptions au cycle secondaire

Les données disponibles sur l'inscription des filles et des garçons dans nombre de pays arabes donnent plutôt une image sombre de la situation. Entre 1990-1999, le niveau de l'inscription pour les deux sexes, tout comme le taux de changement, sont restés faibles. Dans 16 pays, pour lesquels les données sont disponibles pour 1990-1994, la moyenne régionale de l'inscription des filles au cycle scolaire secondaire était de 51,7 pour cent, alors que celle des garçons était de 57,2 pour cent. Non seulement les taux d'inscription des filles ne se sont pas améliorés à la fin des années quatre-vingt dix, mais en 1999 la moyenne régionale pour 17 pays arabes s'est élevée à 50,8 pour cent, enregistrant une baisse de 1 pour cent entre 1990 et 1999. La situation des garçons n'est pas très différente, avec une moyenne régionale de 56 pour cent en 1999, accusant une baisse de 1,2 pour cent, en l'espace de dix ans.

En terme de performance individuelle des pays, le Djibouti, l'Irak, la Mauritanie, le Maroc, le Soudan, la République Arabe Syrienne et le Yémen - 7 de 17

pays - ont enregistré des niveaux en dessous de la moyenne régionale pour les deux sexes, avec un taux d'inscription le plus bas s'élevant à 11 pour cent pour les filles et 17 pour cent pour les garçons en 1999. Seulement 2 de 17 pays, pour lesquels les données sont disponibles, avaient des taux d'inscription des filles et des garçons pour la période 1995-1999 égaux ou supérieurs à 80 pour cent, avec des taux d'inscription des filles et des garçons au Liban et aux Emirats Arabes Unis respectivement de 84 pour cent et 82 pour cent tandis que le taux d'inscription des garçons atteignait 83 pour cent en Egypte et 80 pour cent au Qatar.

TABLEAU 8. LES RATIOS D'INSCRIPTION DES FILLES ET DES GARÇONS ET L'INDICE DE LA PARITÉ DES GENRES, 1990-1994 ET 1995-1999
(Pourcentages et ratios)

Pays (tranches d'âge)	Ratios brut d'inscription				Indice de la parité des genres	
	1990-1994	1990-1994	1995-1999	1995-1999	1990-1994	1995-1999
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles/Garçons	Filles/Garçons
Algérie (15-17)	58	66	62	65	0.88	0.95
Bahreïn (15-17)	98	91	-	-	1.08	-
Djibouti (16-18)	10	15	12	17	0.67	0.71
Egypte (14-16)	71	82	73	83	0.87	0.88
Irak (15-17)	35	53	32	51	0.66	0.63
Jordanie (16-17))	-	-	-	-	-	-
Koweït (14-17)	62	62	66	64	1.00	1.03
Liban (16-18)	83	75	84	78	1.11	1.08
Jamahiriya Arabe de Libye (15-17)	-	-	-	-	-	-
Mauritanie (15-17)	11	20	11	21	0.55	0.52
Maroc (16-18)	13	43	34	44	0.30	0.77
Oman (15-17)	62	68	66	68	0.91	0.97
Palestine (15-17)	-	-	68	68	-	1.00
Qatar (15-17)	82	82	79	80	1.00	0.99
Arabie Saoudite (15-17)	51	59	57	65	0.86	0.88
Somalie (14-17)	-	-	-	-	-	-
Soudan (14-16)	13	15	20	23	0.87	0.87
République Arabe Syrienne (15-17)	40	49	40	45	0.82	0.89
Tunisie (15-18)	54	59	63	66	0.92	0.95
Emirats Arabes Unis (15-17)	84	76	82	77	1.11	1.06
Yémen (16-17)	-	-	14	53	-	0.26

Source: UNESCO, Statistical Yearbook, 1999.

De nombreux pays ont enregistré une régression des taux d'inscriptions des filles au cours de la période 1990-1999. L'Irak, le Qatar et les Emirats Arabes Unis ont enregistré une régression des taux d'inscription des filles au cycle scolaire secondaire entre 1990-1994 et 1995-1999. Alors que cela pourrait être expliqué dans le cas de l'Irak, compte tenu de sa situation économique sous les effets de l'embargo de 1990 sur un accès régulier à l'éducation, une telle régression semble plutôt étrange pour des pays comme le Qatar et les Emirats Arabes Unis qui ont maintenu des niveaux élevés d'éducation des filles à travers le monde arabe.

L'indice de la parité des genres a dépassé 0,9 dans 8 des 17 pays arabes en 1999, alors qu'en 1990, 7 de 16 pays bénéficiaient de ce ratio. De nouveau, à un niveau régional, l'indice de la parité des genres n'a pas montré d'amélioration substantielle au cours de la dernière décade. En terme de performance individuelle des pays, l'écart entre les sexes au Maroc s'est considérablement creusé au cours de la dernière décade, passant de 0,3 pour cent en 1990-1994 à 0,77 pour cent en 1995-1999. Pour autant qu'ils soient toujours bas en termes absolus, le taux d'inscriptions des filles au cycle scolaire secondaire au Maroc a plus que doublé au cours des années quatre-vingt dix, passant de 13 pour cent en 1990-1994 à 34 pour cent en 1995-1999. En général, compte tenu des taux d'inscription faibles des garçons, l'écart entre les sexes n'est pas substantiel dans la plupart des pays arabes. Néanmoins, quelques pays montrent de larges écarts consternants entre les sexes, avec le Yémen occupant la première position au sommet de l'échelle des disparités entre les sexes, soit 26 filles pour chaque cent garçons inscrits au cycle scolaire secondaire (voir tableau 8).

2.4. Inscription à l'enseignement supérieur

Comme pour l'inscription au secondaire, la région arabe connaît globalement de faibles ratios d'inscription à l'enseignement supérieur et universitaire, comparés à la moyenne mondiale des ratios.¹⁹ En 1990-1994, la maigre moyenne d'inscription des filles à l'enseignement supérieur dans 16 pays arabes, pour lesquels les données sont disponibles, s'est élevée à 14,1 pour cent, comparée à 13 pour cent pour les garçons, avec un indice d'égalité entre les sexes en faveur des filles dans 5 pays arabes et des niveaux de parité dans deux pays. En 1995-1999, les données disponibles pour 13 pays arabes place la moyenne régionale d'inscriptions des filles à 15,2 pour cent, alors que celle des garçons est de 14,1 pour cent. Bien que les ratios d'inscription des filles à l'enseignement supérieur est substantiellement bas, ils dépassent ceux des garçons de près de 1 pour cent. Les ratios des deux sexes ont cependant enregistré une hausse d'approximativement 1 pour cent au cours des années quatre vingt dix.

La disparité au niveau régional du ratio d'inscription des filles à l'enseignement supérieur est restée significative, avec le ratio le plus bas pour le Djibouti, soit 0,2 pour cent, suivi par la Mauritanie 1 pour cent et le Soudan 3

¹⁹ UNESCO, Statistical Yearbook (UNESCO Publishing & Bernan Press, USA 1999).

pour cent. Au total, 6 de 13 pays, pour lesquels les données sont disponibles, avaient des ratios d'inscription des filles en dessous de la moyenne régionale en 1995-1999, alors que 9 de 16 pays ont enregistré des taux en dessous de la moyenne régionale en 1990-1994 (voir tableau 9).

TABLEAU 9. LES RATIOS D'INSCRIPTION DES FILLES ET DES GARÇONS ET
L'INDICE DE LA PARITÉ DES GENRES, 1990-1994 ET 1995-1999
(Pourcentages et ratios)

Pays (tranches d'âge)	Ratios brut d'inscription				Indice de la parité des genres	
	1990-1994		1995-1999		1990-1994	1995-1999
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes/ Hommes	Femmes/ Hommes
Algérie (18-20)	9	12	10	14	0.75	0.71
Bahreïn (18-20)	24	16	-	-	1.50	-
Djibouti (19-20)	0.2	0.2	0.2	0.3	1.00	0.67
Egypte (17-20)	14	22	16	24	0.64	0.67
Irak (18-20)	-	-	-	-	-	-
Jordanie (18-20)	-	-	-	-	-	-
Koweït (18-20)	23	14	24	15	1.53	1.60
Liban (19-20)	28	30	27	27	0.93	1.00
Jamahiriya Arabe de Libye (18-20)	15	18	-	-	0.83	-
Mauritanie (18-20)	1	6	1	6	0.17	0.17
Maroc (19-20)	9	13	-	-	0.69	-
Oman (18-20)	6	6	7	9	1.00	0.78
Palestine (19-20)	-	-	23	30	-	0.77
Qatar (18-20)	42	15	41	14	2.80	2.93
Arabie Saoudite (18-20)	13	15	15	17	0.87	0.88
Somalie (18-20)	-	-	-	-	-	-
Soudan (17-20)	3	3	-	-	1.00	-
République Arabe Syrienne (18-20)	13	18	-	-	0.72	-
Tunisie (19-20)	11	14	12	15	0.79	0.80
Emirats Arabes Unis (18-20)	14	5	21	5	2.80	4.20
Yémen (18-20)	-	-	1	7	-	0.14

Source: UNESCO, Statistical Yearbook, 1999.

Les chiffres pour Bahreïn, le Koweït, le Qatar et les Emirats Arabes Unis montrent un écart considérable entre les sexes en faveur de l'inscription des filles à l'enseignement supérieur. Cela pourrait être expliqué pour les pays précités par le nombre croissant d'hommes inscrits dans des universités à l'étranger. A l'exception de ces niveaux de disparités très élevés qui font dévier la moyenne régionale,

seulement 4 de 12 pays arabes ont un indice d'égalité entre les sexes au dessus de 0,9 pour cent pour 1994-1995, alors que le Liban seul a enregistré des niveaux de parité en 1995-1999, l'Arabie Saoudite montrant, quant à elle, un indice d'égalité entre les sexes de 0,88 pour cent (encore une fois sans compter le Bahreïn, le Koweït, le Qatar et les Emirats Arabes Unis).

2.5. Les domaines de spécialisation

La répartition des étudiants universitaires par domaine de spécialisation et par sexe, est couverte par deux séries de données établies. Une série de documents établis en 1995/1996 reflètent la répartition des étudiants féminins et masculins par domaine de spécialisation pour 11 pays arabes (voir tableau 10), et une autre série de données établies en 2001 portent sur la répartition de la population féminine et masculine des étudiants universitaires dans les différents domaines pour 12 pays arabes (voir tableau 11). En plus, l'auteur de cette recherche a repris des données ayant figuré dans des études précédentes relatives à 22 pays arabes et portant sur le nombre de femmes et d'hommes inscrits dans le domaine des sciences vers la fin des années quatre vingt et le début des années quatre vingt dix.

Les données disponibles de la CESAQ, établies pour 11 pays arabes, brossent une répartition des étudiants par domaine de spécialisation en 1995-1996. Une moyenne de 55,4 pour cent des femmes inscrites à l'université se trouvaient dans les domaines de l'éducation, des arts et des sciences humaines, comparée à 35,8 pour cent de la population masculine des étudiants, indiquant un écart entre les sexes de 19,6 pour cent en faveur des femmes dans ces domaines. Dans la gestion, le droit et les sciences sociales le taux d'inscription des femmes en pourcentage du total de la population féminine universitaire s'est élevé à 19,7 pour cent, comparé à un taux d'inscription de 26,8 pour cent pour les hommes, montrant près de 7 pour cent de hausse par rapport à l'inscription des femmes dans ces domaines. Dans les sciences, le taux d'inscription des femmes s'est élevé à 9,2 pour cent, soit 0,2 pour cent de plus que celui de l'inscription des hommes, qui est de 9 pour cent. Dans le domaine de l'ingénierie, le taux d'inscription de la population féminine universitaire est de 5,1 pour cent, et de 17,8 pour cent pour les hommes. Le taux d'inscription des femmes dans les domaines de la santé et de la protection sociale s'est élevé à 6,5 pour cent, comparé à 6,7 pour cent pour les hommes.

TABLEAU 10. RÉPARTITION DE LA POPULATION ESTUDIANTE PAR DOMAINE
DE SPÉCIALISATION, 1995/1996
(Pourcentages)

Pays	Education, arts, sciences humaines		Gestion, droit, sociologie		Sciences		Ingénierie		Santé et service publics		Autres	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Bahreïn	23.0	12.0	30.5	17.1	8.6	4.4	12.1	48.4	18.4	7.9	7.4	10.3
Egypte	51.8	38.9	34.1	40.6	3.0	3.2	1.5	7.2	7.1	6.1	2.5	4.0
Jordanie	45.4	26.8	24.0	35.9	11.7	11.5	4.9	13.4	11.4	10.1	2.6	2.3
Koweït	41.7	16.4	40.7	65.9	8.9	3.5	5.3	9.9	3.3	4.4	0.0	0.0
Oman	83.1	45.0	0.0	0.0	10.2	8.8	2.8	20.5	3.0	10.4	0.9	15.3
Palestine	74.4	60.2	0.0	0.0	17.1	19.7	2.8	8.1	3.8	1.8	1.9	10.2
Qatar	63.2	26.5	12.3	19.4	12.1	23.1	6.3	23.8	0.0	0.0	6.3	7.1
Arabie Saoudite	82.5	71.2	5.1	8.9	8.5	4.3	0.2	10.5	2.7	3.7	1.1	1.4
République Arabe Syrienne	41.0	19.1	16.9	38.2	10.2	8.8	15.9	35.6	12.3	23.6	3.7	10.2
Emirats Arabes Unis	57.2	22.1	11.2	36.0	9.9	9.9	2.6	14.3	1.7	1.8	17.4	15.8
Yémen	64.6	55.8	41.8	32.4	1.3	1.8	1.9	4.0	7.9	3.8	0.5	2.3

Source: CESAO, Résumé Statistique de la Région de la CEASO (2001).

**TABEAU 11. RÉPARTITION SUIVANT LE SEXE DES ÉTUDIANTS PAR DOMAINE DE
SPÉCIALISATION, 2001
(Pourcentages)**

Pays	Education		Arts et sciences humaines		Gestion, droit, sociologie		Sciences		Ingénierie		Santé et service publics		Autres (agriculture et autre)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Bahreïn	77	23	76	24	58	42	72	28	32	68	75	25	38	62
Egypte	54	46	52	48	37	63	39	61	30	70	45	55	33	67
Irak	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	74	26	69	31	38	62	44	56	23	77	48	52	56	44
Koweït	79	21	79	21	63	37	73	27	49	51	73	27	-	-
Liban	87	13	68	32	54	46	44	56	18	82	61	39	43	57
Palestine	69	31	68	32	31	69	46	54	29	71	45	55	46	54
Oman	-	-	62	38	46	54	51	49	9	91	51	49	55	45
Qatar	91	9	88	12	77	23	79	21	42	58	-	-	37	63
Arabie Saoudite	75	25	34	66	31	69	44	56	1	99	39	61	24	76
République Arabe Syrienne	74	26	62	38	31	69	40	60	28	72	33	67	34	66
Emirats Arabes Unis	95	5	86	14	57	43	82	18	44	56	65	35	83	17
Yémen	28	72	38	62	11	89	43	57	9	91	37	63	5	95

Source: CESAO, Résumé Statistique de la Région de la CESAO (2001).

Les données de 1990 portant sur le potentiel des scientifiques dans le monde arabe montre un modèle d'inscription des femmes en général faible dans les domaines combinés de l'ingénierie, de la médecine, des sciences informatiques, des sciences naturelles et des mathématiques. Les données compilées de 22 pays placent la moyenne régionale d'inscription des femmes dans ces domaines combinés de 22,5 pour cent. Comparée à 61 pour cent pour les hommes, soit près de trois fois la part des femmes. L'écart entre les sexes en ce qui concerne le potentiel des scientifiques est de 59 femmes pour chaque cent homes, marqué par certaines disparités au niveau régional. Les Emirats Arabes Unis montrent un taux de disparité en faveur des femmes, soit 170 femmes pour chaque cent hommes, alors que le Koweït enregistre presque des niveaux de parité avec 99 femmes pour chaque cent hommes, tout comme le Qatar avec 96 femmes pour chaque cent hommes. Encore une fois, ces chiffres, pour les Emirats Arabes Unis particulièrement, pourraient être affectés par une hausse de la migration des étudiants masculins entreprenant des études à l'étranger, entraînant un accroissement du ratio des femmes par rapport aux hommes portant sur les niveaux d'éducation. 15 des 21 pays montrent un taux de disparité entre les sexes, voire plus large que la moyenne régionale, avec les îles Comores et le Yémen montrant des taux de disparité d'inscription dans les domaines scientifiques s'élevant respectivement à 11 et 36 femmes pour chaque homme.²⁰

Examinant la répartition par sexe dans chaque domaine de spécialisation, les données disponibles indiquent que les femmes représentent 67 pour cent des inscrits dans le domaine de l'éducation, 65,2 pour cent des inscrits dans les arts et les sciences humaines, 44,5 pour cent des inscrits en gestion, droit et sciences sociales, 54,8 pour cent des inscrits en sciences, 26,2 pour cent des inscrits en ingénierie, et 47,7 pour cent des inscrits dans le domaine de la santé et dans les services publics. Bien que ces répartitions indiquent un modèle général, elles ne sont pas nécessairement indicatives des choix personnels des étudiants. Dans la plupart des cas, les étudiants s'enregistrent suivant la disponibilité des places au sein des facultés plutôt que suivant leur propre choix.

La concentration des femmes dans le monde arabe sur certains domaines de l'enseignement comme ceux de l'éducation, des sciences humaines et des arts reflètent, à un certain degré, les affinités culturelles des femmes en relation avec le rôle que la société leur assigne. Ce ne sont absolument pas les aptitudes des femmes qui les désavantageraient dans les domaines de spécialisation scientifiques et techniques, mais d'une manière générale les femmes sont encouragées et "sensibilisées" à intégrer d'autres domaines, que les gens s'imaginent plus en harmonie culturellement avec "leur féminité". A titre d'exemple, le métier d'institutrice est perçu dans cette partie du monde comme un emploi pour les femmes. De par leur statut de mères, ayant un rôle prédominant dans l'éducation des enfants, être institutrice devient une extension sociale de leur rôle culturel. De telles perceptions socioculturelles peuvent expliquer la représentation majoritaire des

²⁰ Femmes Arabes 1995, op. cit., p. 89.

femmes au sein du cadre enseignant dans les cycles scolaires du primaire et du secondaire dans le monde arabe.

Les traditions de ségrégation sociale distinguant entre le genre féminin et masculin, qui prévalent dans de nombreux pays arabes, renforcent la concentration des femmes sur certains domaines pédagogiques, lesquels ne requièrent aucune promiscuité entre les hommes et les femmes sur les lieux de travail. Dans beaucoup de pays arabes, la ségrégation entre les sexes est de mise dans les écoles, les hôpitaux, certains départements des administrations civiles et les moyens de transport, permettant ainsi aux femmes de travailler dans des domaines qui fournissent des services propres aux femmes. Dans le cadre d'une telle culture ségrégative, les femmes ingénieurs peuvent rencontrer des difficultés à trouver un emploi sur les chantiers de construction, se retrouvant cantonnées au rôle de mère et d'épouse hautement éduquées.

Les données précitées révèlent une histoire riche en leçons, non seulement en relation avec les disparités liées aux sexes des étudiants dans les domaines de l'éducation – et éventuellement sur le marché du travail – mais en relation avec les niveaux de développement de beaucoup de pays arabes d'une manière générale. Les taux d'inscriptions dans les branches scientifiques en général fournissent un bon indicateur de l'actuel niveau de développement social et des perspectives futures. Le nombre potentiel de scientifiques qu'un pays est en mesure de fournir aux générations montantes et à la masse de force active reflète le potentiel de progrès à une époque tournée de plus en plus vers le progrès scientifique et technologique. Le progrès des nations est de plus en plus mesuré par la valeur ajoutée que les développements scientifiques et technologiques peuvent offrir, qui représentent leur avantage compétitif dans l'économie mondiale. Le capital humain est parmi les ressources les plus durables d'un pays, avec effet multiplié et ajouté. Mais pour que cette force active ne se transforme pas d'un capital durable en une charge ou un obstacle, il faut qu'elle soit hautement qualifiée. Malheureusement, dans la plupart des pays arabes, les diplômés ne sont pas spécialisés dans des branches et des domaines dont dépend le développement des pays de nos jours ou qui répondent aux besoins du marché du travail.

L'éducation est le facteur le plus important qui affecte le développement futur de toute société, et, le monde arabe ne fait pas exception. A travers l'histoire, les pays qui occupent aujourd'hui le haut de l'échelle du développement ont bénéficié de niveaux élevés d'éducation et se sont concentré de plus en plus sur les investissements dans les domaines de la recherche et du développement scientifique. Alors que l'éducation supérieure peut ne pas être généralisée dans de nombreux pays développés, la qualité de l'enseignement supérieur et universitaire dispensé dans ces pays assure une génération de diplômés dont les qualifications répondent aux besoins du marché du travail. Il est certain, que l'investissement dans la science et la technologie, que ce soit aux niveaux universitaires ou à travers les instituts de recherche spécialisés, est coûteux, et que les pays pauvres ne sont pas en mesure de supporter facilement ces

coûts. Néanmoins, l'une des raisons de l'avancement des pays "riches" est que de tels investissements sont effectués pour promouvoir des qualifications spécifiques. Les décideurs dans le monde arabe devraient faire des choix sérieux entre dispenser un enseignement supérieur à tous gratuitement et changer la qualité des systèmes universitaires implantés afin d'assurer à leur pays une place sur un marché international en progression continue.

2.6. Les dépenses sur l'éducation

En 1990-1995, les gouvernements arabes ont alloué une moyenne de 15,6 pour cent du total de leurs dépenses à l'éducation, cette moyenne a accusé en 1999 une légère hausse totalisant ainsi 16,6 pour cent. Huit des 16 pays arabes, pour lesquels les données sont disponibles, ont des taux de dépenses sur l'éducation au dessus de la moyenne régionale, avec le Yémen enregistrant le niveau d'allocations le plus élevé d'un fonds public sur l'éducation en 1990-1994, soit 21,8 pour cent, le Maroc et l'Arabie Saoudite enregistrant en 1995-1999 respectivement 24,9 pour cent et 22,8 pour cent de dépenses sur l'éducation (voir tableau 12).

Ce qui est intéressant à souligner est le fait que dans les limites des données disponibles relatives aux taux d'inscription et au niveau de dépenses, il semble qu'il n'y ait pas de corrélation significative entre l'accroissement des dépenses des gouvernements d'une part, et l'augmentation des taux d'inscription ou celle des niveaux d'éducation atteints. A titre d'exemple, le Yémen a enregistré le plus bas record d'inscription à tous les niveaux de l'éducation, alors qu'il est répertorié parmi les pays dont les niveaux d'allocations aux investissements dans le domaine pédagogique est l'un des plus élevés. C'est le même cas pour le Maroc et l'Arabie Saoudite.

Les investissements dans l'éducation des femmes sont d'un intérêt particulier et d'une importance pour le développement, et ce, pour trois raisons principales. En premier, les estimations disponibles, montrent que les taux de retour sur investissement dans l'éducation des femmes – en terme de productivité économique – sont au moins aussi élevés que ceux des taux de retour sur investissement dans l'éducation des hommes. Deuxièmement, il est largement supposé que l'éducation des femmes a des effets positifs importants sur des facteurs non commerciaux liés au développement des ressources humaines comme la santé, la nutrition, l'éducation des enfants. (...) Des femmes mieux éduquées sont davantage capables de traiter les informations et d'utiliser à bon escient les produits de consommation et les services. Elles sont alors mieux préparées pour prodiguer des soins de santé, dispenser une éducation aux enfants et contrôler leur fertilité. Si les effets de l'éducation des femmes sont décrits en des termes autres que ceux de la productivité économique au sens étroit, le total des retours sur investissement dans l'éducation des femmes dépasse probablement les retours sur investissement dans l'éducation des hommes.²¹

²¹ Jere Behram, *Investing in Female Education and Development* (Pennsylvania University Press, 1991).

TABLEAU 12. DÉPENSES SUR L'ÉDUCATION

Pays	Par rapport aux dépenses publiques		Par rapport au PNB	
	1990-1994	1995-1999	1990-1994	1995-1999
Algérie	18.8	16.4	6.0	5.1
Bahreïn	11.8	12.0	4.6	4.4
Djibouti	11.1	-	3.6	-
Egypte	13.8	14.9	4.7	4.8
Irak	-	-	-	-
Jordanie	19.6	19.8	7.7	7.9
Koweït	10.9	14.0	5.5	5.0
Liban	7.5	8.2	2.0	2.5
Jamahiriya Arabe de Libye	-	-	-	-
Mauritanie	16.2	16.2	5.2	5.1
Maroc	22.6	24.9	5.6	5.3
Oman	15.2	16.7	4.6	4.5
Palestine	-	-	-	-
Qatar	-	-	3.4	-
Arabie Saoudite	18.0	22.8	6.2	7.5
Somalie	-	-	-	-
Soudan	-	-	-	1.4
République Arabe Syrienne	12.5	13.6	3.8	3.1
Tunisie	16.4	19.9	6.6	7.7
Emirats Arabes Unis	17.3	16.7	1.8	1.8
Yémen	21.6	32.8	6.3	7.0

Source: CESA0, Femmes et Hommes dans le Monde Arabe, 2002, ESCWA/STAT/2002/2.

Il est clair que la plupart des pays arabes ayant des dépenses sur l'éducation les plus élevées figurent parmi les pays qui enregistrent le record le plus bas de femmes éduquées. Cela laisse croire que le problème ne serait pas nécessairement celui de l'argent, mais celui d'une allocation appropriée et de politiques ciblées. Une récente étude la Banque Mondiale montre que la région Mena pourrait dépenser moins de 0,5 pour cent de son PIB pour combler le trou de l'éducation entre les sexes. Dépenser "mieux" pourrait s'avérer plus dur que dépenser "plus", du fait qu'une amélioration des dépenses impliquerait la suppression des privilèges des groupes sociaux aisés qui ont profité des dépenses inefficaces au cours des décades²² passées.

²² Nemat Shafik, Big Spending Small Returns: The Paradox of Human Resource Development in the Middle East (Cairo, Economic Research Forum, December, 1994).

Bien investir dans l'éducation en général, et en particulier dans l'éducation des femmes, est crucial pour le développement de la région. On constate largement que l'investissement dans l'éducation des femmes a des retours énormes et particuliers sur le plan social et économique. Les taux d'inscription des femmes au cycle scolaire du primaire est la meilleure corrélation de la mortalité infantile, de l'espérance de vie et des taux de fertilité. Les études effectuées sur 99 pays sous développés ont montré que toute année supplémentaire d'éducation réduit la fertilité des femmes de 5 à 10 pour cent, de plus les filles ayant accompli le cycle scolaire primaire se marient avec deux à trois ans de retard par rapport à celles qui n'ont pas reçu d'éducation. Les retours d'ordre économique de l'éducation sont estimés à 12,4 pour cent pour les femmes, comparés à 11,1 pour cent pour les hommes, avec des retours sur l'éducation secondaire enregistrant les taux les plus élevés.²³

²³ Ibid.

III. TRAVAIL ET EMPLOI

La déclaration de Pékin a défini nombre d'objectifs stratégiques pour renforcer la participation de la femme à la vie active économique et pour assurer l'égalité de son accès à un emploi rémunéré et aux ressources économiques. Ces objectifs ont été adoptés officiellement du moins, par la plupart des pays arabes. Parmi ces objectifs figurent la promotion des droits économiques de la femme et l'égalité de son accès à l'emploi, tout en lui assurant une formation professionnelle, un renforcement de ses capacités économiques et de ses propres réseaux commerciaux, ainsi qu'une abolition de toute forme de discrimination professionnelle. Pour atteindre ces objectifs, le chemin à faire reste encore long devant la femme dans le monde arabe.

Le taux de participation économique de la femme dans le monde arabe reste le plus bas sur le plan international. Plusieurs facteurs sont tenus pour responsables de cette participation défailante: les faibles niveaux de connaissance de la lecture et de l'écriture et d'éducation de la population féminine, les taux élevés de fertilité, l'âge prématuré du mariage des filles, une infrastructure des services défailante notamment dans les régions rurales tout comme les restrictions culturelles qui touchent l'accès des femmes à certains emplois dans certains pays arabes. En plus, il existe dans le monde arabe des facteurs généraux qui affectent la participation économique de la population. Les faibles taux de croissance économique, les maigres investissements et les maigres épargnes, la croissance démographique, la détérioration des niveaux d'éducation dans de nombreux pays, la faiblesse de la productivité, les taux élevés de chômage, la défailance du secteur privé, et une conjoncture globale de récession économique - affectent la performance et les taux de participation économique dans la région.

Le taux de participation économique des femmes, la proportion de leur représentation au sein de la force active et le rythme de leur travail varient suivant les sous régions du monde arabe. Ce qui est intéressant à relever est que la participation économique des femmes et leur part de la force active sont les plus élevées dans les économies des pays les moins développées de la région, tels les Comores et la Somalie, alors qu'elles sont les plus bas dans des économies plus développées du Golfe, qui ont les taux les plus élevés de femmes éduquées. Le registre de la participation des femmes dans des économies diversifiées comme celles de l'Algérie, de l'Egypte, du Liban, de la République Arabe Syrienne et de la Tunisie tend vers un taux proche de la moyenne régionale.

Dans les économies les moins développées, les taux de participation relativement élevés des femmes sont d'une manière générale expliquées par leur large implication dans le secteur agricole et l'activité économique informelle. C'est pourquoi alors que leur part de la force active est bien au dessus de la moyenne régionale, le registre de leur emploi dans les secteurs formels de l'économie est substantiellement bas. D'autre part, dans des pays tels Oman, le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis, alors que les femmes bénéficient de niveaux éducationnels qualitativement raisonnables, la part des femmes de la force active est

bas. Cela peut être expliqué par l'existence de valeurs établies et d'un système culturel imposant des restrictions considérables au travail des femmes dans certains domaines, particulièrement les secteurs à valeur ajoutée de l'industrie. La structure patriarcale dominante dans de nombreux pays impose des limitations culturelles à la participation économique des femmes et à leur déplacement au dehors de leur cadre domestique. Bien que ces traditions se soient quelque peu simplifiées au cours des deux dernières décades – avec l'amélioration de l'éducation de la femme – le travail de la femme dans de nombreux pays du Golfe se limite à certains emplois considérés comme traditionnellement adéquats à la femme, ou à certains services dans le cadre desquels il y a une dissociation entre la femme et l'homme, tels le travail dans les hôpitaux et les écoles de filles.

Bien qu'il ait été démontré que les taux de fertilité ont des répercussions négatives sur les taux de participation de la femme à l'économie, surtout dans les économies les plus diversifiées, certaines études ont montré que le genre de travail que la femme effectue influe sur le rythme de ses grossesses. L'argument est que si le coût de l'option de l'inactivité de la femme est bas, comme c'est le cas des emplois dans le cadre desquels il lui est facile d'accéder, d'arrêter et de reprendre le travail (à titre d'exemple les divers emplois dans le secteur informel en général et les diverses formes de l'emploi indépendant tels la couture, les travaux agricoles etc.), le coût de l'option d'avoir des enfants et de quitter momentanément son emploi est aussi bas. Par ailleurs, on constate que l'option d'avoir des enfants pour la femme travaillant dans les secteurs économiques formels, dans le cadre desquels l'accès, l'arrêt et la reprise du travail sont soumis à des contraintes, a un coût élevé. Ce qui contraindrait la femme à espacer ses périodes de grossesses et à limiter le nombre d'enfants qu'elles désirent avoir.

3.1. La participation économique des femmes

Le taux de participation économique est calculé comme étant le pourcentage de la population qui est économiquement active. Les données sur la participation économique des femmes sont disponibles pour les treize pays membres de la région de la CESAQ, montrant une moyenne régionale de participation économique de la femme de 20,5 pour cent en 1999/2000. Comparée à la moyenne régionale de la participation économique de la femme en 1990, qui était de 20 pour cent, le taux de l'activité économique de la femme est resté excessivement bas tout au long des années quatre vingt dix. Avec une moyenne du taux d'activité économique de la femme de 50 pour cent dans les pays, développés les taux de participation économique de la femme dans le monde arabe sont restés plutôt sombres.

Les variations régionales des pays pour lesquels les données sont disponibles montrent que 4 de 13 pays ayant été recensés ont des taux d'activité économique de la femme au dessus de la moyenne régionale. Bahreïn, Koweït, Qatar et les Emirats Arabes Unis ont des taux d'activité féminine, s'établissant respectivement autour de 29,2 pour cent, 32,6 pour cent, 35,2 pour cent, et 32 pour cent. Les registres des

quatre pays, aussi, montrent que les niveaux d'éducation des femmes sont parmi les plus élevés.

TABLEAU 13. LES TAUX D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LES TAUX DE CHÔMAGE
(La dernière année disponible)

Pays	Taux d'activité économique		Taux de chômage		Année
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Bahreïn	29.2	88.2	11.8	5.2	1991
Egypte	20.5	73.8	19.9	5.1	1998
Irak	10.3	74.0	7.1	3.5	1987
Jordanie	12.3	66.1	21.0	12.3	2000
Koweït	32.6	68.4	0.7	0.8	1999
Liban	20.2	73.8	7.2	8.6	1997
Palestine	9.4	76.5	20.2	17.1	1997
Oman	10.0	64.2	37.0	14.2	1996
Qatar	35.2	91.0	5.2	1.8	1997
Arabie Saoudite	14.5	80.0	-	-	1992
République Arabe Syrienne	19	82.9	10.5	8.6	1998
Emirats Arabes Unis	32	92.2	2.4	1.7	1995
Yémen	21.8	69.9	8.2	12.5	1999

Source: Tiré des Statistiques des Genres, CEASO, 2003.

Dans 6 de 13 pays, les taux de participation des femmes à l'activité économique sont en dessous de la moyenne régionale, avec la Palestine, montrant le taux le plus bas, soit 9,4 pour cent, suivie par l'Irak, la Jordanie, Oman et l'Arabie Saoudite, tous enregistrant des taux inférieurs à 15 pour cent. Les taux de disparité entre les sexes concernant la participation à l'activité économique est extrêmement élevé, atteignant près de 57 pour cent avec des taux de participation des hommes à l'activité économique représentant le double de ceux des femmes, dans le monde arabe.

3.2. Proportion de femmes dans la force active

Les données disponibles sur la proportion de femmes dans la force active, au cours des deux dernières décades, 1980-2000, montrent une augmentation effective de cette proportion dans tout le monde arabe, la moyenne régionale passant de 22,4 5 en 1980 à 29 pour cent en 2000. Parmi les 22 pays recensés, les Comores, la Mauritanie et la Somalie ont montré les taux les plus élevés de la participation de la femme à la force active. Etant donné leur économie en voie de développement, les taux élevés de la participation des femmes à la force active dans ces pays pourraient probablement s'expliquer par leur représentation élevée dans le secteur de l'agriculture.

La part de la femme de la force active à Bahreïn, au Koweït, au Qatar en Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis a presque doublé de 1980 à 2000, bien que leur part reste en dessus de la moyenne régionale. A l'exception du Yémen, où la part des femmes de la force active a chuté de 32,5 pour cent en 1980 à 28 pour cent en 2000, tous les autres pays recensés ont montré une augmentation de la part de la femme dans la force active, au cours des deux dernières décades.

Partout dans le monde arabe, l'écart entre les deux sexes sur les marches du travail est remarquablement large, la moyenne de la part des hommes 70 pour cent atteignant 70 pour cent, avec pour certains pays une part supérieure à 90 pour cent. Une disparité aussi large entre les deux sexes illustre les écarts chroniques des taux de connaissance de la lecture et de l'écriture en général, et l'accès à l'éducation en particulier, pour les femmes, notamment dans les régions rurales. En outre, à cause de la contraction économique dans de nombreux pays arabes, les chances d'entrée des femmes au marché du travail sont grandement réduites en comparaison à celles des hommes, avec de nombreuses femmes éduquées demeurant en dehors du marché du travail en raison de l'insuffisance de nouvelles opportunités d'emplois susceptibles d'absorber les postulants des deux sexes. Toujours, dans les situations des rares emplois, les hommes sont avantagés par rapport aux femmes dans le monde arabe. D'un autre côté, les femmes qui réussissent à accéder au marché du travail n'arrivent pas à occuper des positions de hauts cadres administratifs et managériaux, se maintenant largement dans des emplois sociaux et éducationnels du secteur public.

TABEAU 14. PROPORTION DES FEMMES DANS LA FORCE ACTIVE, 1980-2000

Pays	1980	1994	2000
Algérie	21.4	10	28.0
Bahreïn	10.9	12	21.0
Comores	43.1	38	43.0
Egypte	26.5	23	30.0
Djibouti	...	40	...
Irak	17.3	22	20.0
Jordanie	14.7	11	24.0
Koweït	13.1	23	23.0
Liban	22.6	27	30.0
Jamahiriya Arabe de Libye	18.6	10	23.0
Mauritanie	45.0	23	43.0
Maroc	33.5	21	35.0
Oman	6.2	9	17.0
Palestine	...	...	...
Qatar	6.7	7	16.0
Arabie Saoudite	7.6	7	18.0
Somalie	43.4	...	43.0
Soudan	26.9	...	30.0
République Arabe Syrienne	...	18	27.0

TABLEAU 14 (suite)

Pays	1980	1994	2000
Tunisie	28.9	24	32.0
Emirats Arabes Unis	5.1	9	13.0
Yémen	32.5	12	28.0
Région Arabes			29.0

Source: International Labour Office, Bureau of Statistics, *Economically Active Population 1950-2010*, fourth edition (Geneva, 1996), and ESCWA, *Survey of Economic and Social Developments in the ESCWA Region 1999-2000*, p. 136.

3.3. Les taux de chômage des femmes

Les données de certains pays arabes sélectionnés montrent que les taux des femmes au chômage sont presque le double de ceux des hommes (voir tableau 13). Alors que la moyenne régionale du taux des femmes au chômage représente 12,6 pour cent, comparé à 7,6 pour cent pour les hommes, il existe des variations régionales considérables. En Egypte par exemple, le taux de femmes au chômage est presque le quadruple de celui des hommes, s'établissant respectivement à 19,9 pour cent et 5,1 pour cent. Les taux les plus élevés de chômage des femmes sont enregistrés à Oman, s'établissant à 37 pour cent, comparé à 14 pour cent pour les hommes, alors que le Koweït a enregistré le taux le plus bas de chômage les femmes, soit 0,7 pour cent avec, une proportion presque égale pour les hommes de 0,8 pour cent.

Les taux de chômage des deux sexes n'ont pas connu de considérables améliorations depuis 1990, se maintenant presque aux mêmes niveaux. En 1990, la moyenne régionale du taux de chômage des femmes s'établissait à 13 pour cent, comparé à une proportion de 8 pour cent pour les hommes.²⁴ La persistance de tels taux élevés reflète la misérable performance économique de nombreux pays arabes au cours des années quatre vingt dix, avec des économies incapables de générer de nouveaux emplois et des marchés du travail exigeant de nouvelles qualifications que le système pédagogique en place dans de nombreux pays arabes ne dispensent pas.

En examinant le profil des populations, des femmes et des hommes au chômage dans le monde arabe, en terme de niveaux éducationnels, de tranches d'âge et de rythmes d'entrée au marché du travail, le chômage semble le plus dominant parmi la population jeune d'une manière générale, et les jeunes femmes en particulier. La part des femmes au sein de la force active dans le monde arabe demeure la plus faible dans le monde, avec un écart des ratios entre les deux sexes exceptionnellement élevé. Une expérience récente de l'offre de la main d'oeuvre et de la capacité d'absorption du marché du travail montre que l'offre avait dépassé la demande de travail des femmes

²⁴ *Femmes Arabes 1995*, op. cit. p. 103.

dans la plupart des pays arabes de la région, créant un potentiel sous-utilisé de la force active féminine.²⁵

Une étude récente de la Banque mondiale de la main d'oeuvre arabe montre que la majorité des chômeurs dans le monde arabe sont des demandeurs d'emplois pour la première fois avec un niveau d'éducation supérieur, donnant l'impression qu'il n'y a pas de demande du marché du travail pour de nouveaux diplômés.²⁶ Les données disponibles montrent que le pourcentage des femmes au chômage entre 15 et 24 ans du total de la population féminine sans emplois a atteint une proportion aussi élevée que 78 pour cent en Algérie en 1990, avec les femmes jeunes représentant 68,2 pour cent et 66 pour cent de femmes au chômage respectivement, à Bahreïn et en Egypte, la même année. A la fin des années quatre vingt dix le record des femmes jeunes au chômage ne s'est pas beaucoup amélioré, s'établissant à 76,6 pour cent, 63,1 pour cent et 73,7 pour cent respectivement à Bahreïn, en Egypte et dans la République Arabe Syrienne. Le chômage parmi la population masculine jeune présente aussi les mêmes taux élevés que ceux des femmes, avec des écarts entre les deux sexes relativement étroits.²⁷

Comme souligné précédemment dans ce chapitre, plus d'investissements seraient nécessaires dans l'éducation, la santé, les qualifications techniques, et le transfert de la haute technologie afin de générer une force active capable de répondre aux besoins d'un marché du travail de plus en plus tributaire d'une économie globale hautement compétitive. En l'absence de politiques conscientes pour élever les niveaux de qualifications de la population active, la valeur potentielle de la population jeune en général, et des femmes en particulier, pourrait se transformer en un problème difficile de chômage et de stagnation économique dans la région.

3.4. *L'emploi de la femme par secteur économique*

La part des femmes arabes au chômage dans trois secteurs de l'économie – l'agriculture, l'industrie et les services – est extrêmement sombre, avec des écarts entre les deux sexes atteignant des niveaux utopiques (voir tableau 15). La répartition par secteur économique entre les deux sexes montre que la part la plus élevée de femmes employées se situe dans le secteur des services, soit 18,1 pour cent du total des salariés dans ce secteur. La part des femmes travaillant dans l'agriculture enregistre une moyenne régionale de 13,2 pour cent du total des employés dans ce secteur, et un taux maigre de 6,8 pour cent d'employées dans l'industrie.

²⁵ Ibid., p. 54.

²⁶ *Will Arab Workers Prosper or Be Left out in the Twenty-First Century*, Regional perspectives on World Development (Washington D.C.: World Bank, 1995).

²⁷ Sondage des Développements Economiques et Sociaux dans la Région de la CESAO, 2003, op. cit., p. 60.

TABLEAU 15. LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE
(Pourcentages)

Pays	Agriculture		Industrie		Services	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Bahreïn (1991)	1.4	98.6	4.2	95.8	22.2	77.8
Egypte (2001)	-	-	8.6	91.4	21.0	79.0
Irak (1987)	14.3	85.7	8.2	91.8	11.6	88.4
Jordanie (2002)	7.8	92.2	8.1	91.9	15.9	84.1
Koweït (1985)	0.9	99.1	1.5	98.5	27.6	72.4
Liban (1997)	12.1	87.9	10.5	89.5	27.6	72.4
Palestine (1997)	12.3	87.7	3.9	96.1	15.3	84.7
Oman (2000)	11.6	88.4	17.2	82.8	13.4	86.6
Qatar (2001)	0.0	100.0	1.1	98.9	23.1	76.9
République Arabe Syrienne (2001)	31.7	68.3	5.0	95.0	14.7	85.3
Yémen (1999)	40	60	6	94	7	93

Source: Tiré des Statistiques des Genres de la CESAO, 2003.

Etant donné la faible performance économique du pays en général, et le faible record de femmes éduquées en particulier, il est compréhensible que la part la plus élevée de femmes travaillant dans l'agriculture reviennent au Yémen, atteignant 40 pour cent, avec par ailleurs, la part la plus faible de femmes travaillant dans le secteur des services. D'un autre côté, 5 de 11 pays pour lesquels les données sont disponibles, la part des femmes employées dans les services dépasse la moyenne régionale, avec le Koweït et le Liban enregistrant chacun un taux de participation de femmes de 27,6 pour cent dans les services suivis par le Qatar, Bahreïn et l'Egypte, avec respectivement 23,1 pour cent, 22,2 pour cent, et 21 pour cent.

La moyenne régionale des femmes travaillant dans l'industrie est de 6,8 pour cent du total des emplois dans ce secteur. Seulement Oman et le Liban ont des taux d'emplois féminins dans ce secteur bien au dessus de la moyenne régionale, avec respectivement 17,2 pour cent et 10,5 pour cent. Bien que toujours très bas en terme absolu, l'augmentation relative de la part d'emplois des femmes dans l'industrie dans les deux pays précités illustre l'absence de normes culturelles hostiles à la participation des femmes dans des secteurs perçus comme traditionnellement destinés aux hommes. En contrepartie, la part des femmes travaillant dans l'industrie à Bahreïn, au Koweït et au Qatar est parmi les plus faible, atteignant des taux aussi bas que 1,1 pour cent au Qatar et 1,5 pour cent au Koweït. Etant donné que ces trois pays figurent parmi ceux qui ont les taux les plus élevés de femmes éduquées, il semblerait ainsi que l'absence de femmes travaillant dans l'industrie soit la conséquence de restrictions d'ordre culturel plutôt que d'un manque de spécialisations.

Le même schéma de concentration de femmes arabes dans le secteur des services ressort en analysant la distribution de la force de travail féminine dans les trois secteurs économiques (voir tableau 16). Le secteur des services revendique une moyenne de 55,1 pour cent de la force active féminine, suivi par l'agriculture qui revendique 29,3 pour cent. La représentation la plus faible de femmes se trouve dans le secteur industriel dont la moyenne régionale est de 12,8 pour cent.

TABLEAU 16. DISTRIBUTION DE LA FORCE ACTIVE PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE
DANS LES PAYS ARABES, 1990-2001

Pays	Femmes			Hommes		
	Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services
Algérie	7.2	7.2	35.6	17.8	37.7	44.5
Bahreïn	0.2	32.4	66.7	0.9	56.6	40.7
Comores	90.0	5.0	5.0	68.0	13.0	20.0
Djibouti ^{a/}	0.2	1.1	88.4	3.4	11.1	77.5
Egypte	35.3	9.1	55.6	28.5	25.2	46.2
Irak	39.0	9.3	51.7	11.6	19.1	69.3
Jordanie	3.0	13.2	83.8	4.2	23.3	72.5
Koweït	0.1	2.7	97.2	2.8	29.9	67.3
Liban	5.0	12.4	82.3	10.1	29.5	60.2
Jamahiriya Arabe de Libye	28.0	5.0	67.0	7.0	27.0	66.0
Mauritanie	63.0	4.0	34.0	49.0	16.0	35.0
Maroc	6.0	40.0	54.0	6.0	32.0	62.0
Oman	4.9	7.0	88.1	7.5	7.8	84.5
Palestine	31.8	13.7	54.5	9.3	41.8	48.9
Qatar	4.2	38.0	57.7	1.9	98.1	0.1
Arabie Saoudite	12.0	6.1	81.9	20.0	21.3	58.7
Somalie	87.4	2.1	10.5	66.0	13.0	21.0
Soudan	64.1	9.6	26.3	84.1	5.3	10.7
République Arabe Syrienne	55.4	7.4	37.3	25.0	29.5	45.4
Tunisie	20.0	40.0	40.0	23.0	33.0	44.0
Emirats Arabes Unis	0.1	13.8	86.2	9.0	36.1	54.9
Yémen	87.8	2.9	9.3	43.1	13.8	43.1

a/ Le total ne s'ajoute pas à 100 en raison de la distribution de certains employés dans des secteurs non spécifiés.

La distribution de la population active masculine sur les trois secteurs économiques montre encore une fois que le secteur des services revendique la plus grande part de la population active masculine, suivi par l'industrie puis l'agriculture. Une moyenne de 48,8 pour cent de la population active masculine est employée dans le secteur des services, 28,2 pour cent dans l'industrie, et 22,6 pour cent dans l'agriculture.

La concentration de la population active, des hommes et des femmes, dans le monde arabe, reflète dans une large mesure le degré de développement socio-économique de chacun des pays arabes. La concentration relativement faible de la population active dans le secteur de l'industrie reflète la faiblesse économique dans la plupart des pays arabes. Dans le monde d'aujourd'hui, la force économique des Etats se mesure de plus en plus par la valeur ajoutée que le secteur industriel peut offrir, ce qui représente l'avantage compétitif du pays dans le cadre de l'économie globale. A l'exception des Emirats Arabes Unis dont le progrès économique est largement dynamisé par le fait que les Emirats représentent une place charnière dans la région pour le commerce et la finance, les pays arabes ayant enregistré certains progrès dans les années quatre vingt dix, comme Bahreïn, le Maroc, Qatar, et la Tunisie, ont une concentration relativement élevée de la population active dans le secteur industriel. Les économies les plus faibles dans la région montrent une concentration excessivement élevée de la population active dans les secteurs de l'agriculture et des services.

Les données de 1980-1990 concernant la distribution de la population active féminine sur les trois secteurs économiques montre largement la même structure qui a prévalu entre 1999-2000. Bien que des corrélations précises d'ordre statistique ne peuvent être établies entre les données disponibles de 1999 et les données actuelles de 2000, les premières montrant la répartition de la population active économiquement alors que les secondes montrent la répartition de la main d'oeuvre, les chiffres mettent en relief une structure uniforme de la distribution entre les secteurs, que se soit en ce qui concerne la population féminine active économiquement ou la part des femmes au sein de la main d'oeuvre. Les données de 1980-1990 enregistrent une moyenne régionale de 63 pour cent du total de la population active féminine dans le secteur des services, suivi par 23 pour cent dans l'agriculture, et 12 pour cent dans le secteur industriel, avec 2 pour cent non classifiée.²⁸

3.5. Les emplois rémunérés des femmes

La part des femmes arabes de l'emploi rémunéré dans les secteurs économiques non agricoles est excessivement bas comparée à celle des hommes. Selon les dernières données disponibles sur l'emploi rémunéré dans 13 pays arabes, la part moyenne des femmes de l'emploi rémunéré s'élève à 17,2 pour cent contre 82,8 pour cent pour les hommes. La disparité entre les deux sexes est évidente. Sept de 13 pays, pour lesquels les données sont disponibles, ont enregistré une part de femmes ayant un emploi rémunéré inférieure à la moyenne régionale, avec 7 pour cent pour le Yémen contre 93 pour cent pour les hommes. Alors que cet écart peut être expliqué pour le Yémen en raison de la concentration excessive des femmes dans l'emploi non rémunéré dans le secteur agricole, la part maigre des femmes du total des emplois rémunérés dans des pays comme l'Algérie, Bahreïn, Qatar, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis, tous se situant en dessous de la moyenne régionale déjà sombre,

²⁸ Femmes Arabes 1995, op. cit., p. 94.

ne peut être expliquée par la prédominance des femmes dans l'emploi non rémunéré dans l'agriculture. En fait, dans le meilleur des scénarios relatifs à la part des femmes de l'emploi rémunéré dans le monde arabe, cette part ne dépasse pas 27 pour cent comme au Maroc. Dans les cas de l'Égypte, de la Jordanie, du Koweït et de Oman, les parts les plus élevées de femmes ayant un emploi rémunéré, atteignent des niveaux très bas, soit respectivement 20 pour cent, 21 pour cent, 23 pour cent et 25 pour cent.

TABLEAU 17. PART DES EMPLOIS DANS LES SECTEURS NON AGRICOLES
SELON LES GENRES, 2003

Pays	Femmes	Hommes
Algérie	12	88
Bahreïn	13	87
Égypte	20	80
Jordanie	21	79
Koweït	23	77
Maroc	27	73
Oman	25	75
Palestine	16	84
Qatar	15	85
Arabie Saoudite	14	86
République Arabe Syrienne	17	83
Emirats Arabes Unis	14	88
Yémen	7	93

Source: Statistiques des Genres de la CESAO, 2003.

3.6. Distribution des femmes selon le groupe d'occupation

Les dernières données disponibles concernant la répartition des femmes selon la catégorie professionnelle couvrent 11 pays arabes. La représentation par genre est calculée comme étant la proportion du nombre d'employés dans chaque catégorie. La part de l'emploi des femmes dans les différentes catégories professionnelles est plutôt faible, compte tenu que les meilleures proportions sont enregistrées dans les domaines professionnels techniques, et les pires proportions dans les emplois industriels.

La représentation professionnelle des femmes la plus élevée est enregistrée dans la catégorie technique, la moyenne des pays de la région étant de 30 pour cent du total des employés dans cette catégorie. Les taux les plus faibles de la représentation professionnelle des femmes est dans le secteur industriel, soit une moyenne de 5,5 pour cent du total des emplois dans cette catégorie. La représentation professionnelle moyenne des femmes dans l'agriculture et les poissonneries est de 16,8 pour cent du total des employés dans cette catégorie, alors qu'elle est de 11,3 pour cent pour les secteurs des services et des ventes.

Dans 4 des 11 pays arabes pour lesquels les données à ce sujet sont disponibles, la part de l'emploi des femmes dans les domaines techniques dépasse 40 pour cent du total des emplois dans cette catégorie professionnelle, atteignant 46,6 pour cent à Oman et 44,6 pour cent au Liban. La part la plus faible de l'emploi des femmes dans les domaines techniques est enregistrée au Koweït, représentant près de 3,7 pour cent du total des emplois dans cette catégorie professionnelle en 1985. Quoiqu'il en soit, il est peu probable qu'une telle proportion faible se soit maintenue au cours des années quatre vingt dix, avec l'amélioration des niveaux d'éducation des femmes enregistrée au Koweït.

TABLEAU 18. RÉPARTITION DES GENRES PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE,
LES DERNIÈRES DONNÉES DISPONIBLES
(Pourcentage)

Pays	Législatrices, hauts responsables et hauts cadres administratifs		Professions libérales		Employées dans les services, la vente et les marchés		Employées dans l'agriculture et les poissonneries		Employées dans l'artisanat et les secteurs affiliés/surveillantes, employées dans l'agroalimentaire et l'industrie chimique	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Bahrein (1991)	7.8	92.2	21.1	78.9	25.8	74.2	0.2	99.8	10.7	89.3
Egypte (1998)	9.3	90.7	28.5	71.5	14.0	86.0	20.3	79.7	6.1	93.9
Irak (1987)	12.7	87.3	43.9	56.1	15.8	84.2	14.0	86.0	---	---
Jordanie (2002)	5.0	95.0	28.2	71.8	8.9	91.1	3.0	97.0	7.0	93.0
Koweït (1985)	33.3	66.7	3.7	96.3	2.7	97.3	38.0	62.0	0.4	99.6
Liban (1997)	9.3	90.7	44.6	55.4	29.1	70.9	9.5	90.5	4.9	95.1
Palestine (1997)	15.1	84.9	27.4	72.6	4.2	95.8	14.7	85.3	5.9	94.1
Oman (2000)	9.3	90.7	46.6	53.4	6.4	93.6	9.7	90.3	7.4	92.6
Qatar (2001)	4.7	95.3	30.6	69.4	9.5	90.5	0.0	100.0	0.3	99.7
République Arabe Syrienne (2001)	14.6	85.4	40.0	60.0	4.4	95.6	32.1	67.9	3.2	96.8
Yemen (1999)	4	96	15	85	4	96	43	57	9	91

Source: Tiré des Statistiques des Genres de la CESAO, 2003.

Comparé aux structures de concentration professionnelle de la femme arabe dans les années quatre vingt, les données disponibles montrent que la part des femmes dans les catégories professionnelles techniques a presque doublé. En 1975, la part de la participation des femmes arabes dans cette catégorie professionnelle s'est élevée à 11 pour cent, atteignant 17 pour cent²⁹ en 1985. Aujourd'hui, cette proportion est de 30 pour cent. Cette amélioration des taux de participation des femmes dans les domaines techniques indique une amélioration des niveaux d'éducation de la femme au cours des trois dernières décades. Bien que la femme arabe soit représentée d'une façon appropriée dans certaines postes techniques, la tendance, qui prévaut malheureusement, est sa concentration dans des postes de petits et moyens cadres, les hommes occupant encore et dans une large mesure les postes de hauts cadres administratifs.

La proportion de la représentation des femmes dans des postes de hauts cadres au sein des administrations publiques, des administrations du secteur privé et des établissements commerciaux montre une énorme discrimination en faveur de l'homme. Dans les 11 pays couverts par le recensement, les femmes occupent en moyenne 11,4 pour cent du total de ces postes. Le Koweït, qui a la proportion la plus élevée de représentation de la femme dans ces postes, a enregistré une proportion de 33,3 pour cent, alors qu'en Jordanie, au Qatar et au Yémen, cette représentation est très faible, soit respectivement 5 pour cent, 7 pour cent, 4 pour cent et 4 pour cent de l'ensemble des employés dans ces professions.

Il est fort probable que les proportions élevées de la représentation de la femme koweïtienne dans ces catégories professionnelles soient la conséquence de l'accroissement de sa participation au monde des affaires, et ne reflètent pas une hausse de sa représentation aux fonctions publiques ou politiques de haut rang. La femme arabe demeure exclue dans une large mesure des postes de commandements dans les administrations publiques et privées. Bien que les données d'inscriptions au cycle de l'enseignement supérieur montrent un écart entre les deux sexes en faveur de la femme dans de nombreux pays arabes, l'éducation de la femme n'a pas servi, au cours des deux dernières décades, à combler l'écart entre la femme et l'homme dans les postes de commandements, dans la plupart des pays arabes.

²⁹ Femmes Arabes 1995, op. cit., p. 102.

IV. LES DROITS DE LA FEMME ET SA PARTICIPATION POLITIQUE

En avril 2003, la CESAO a adopté une résolution portant sur la création de la Commission de la Femme, comme une de ses entités subsidiaires importantes. Cette résolution a recommandé à la Secrétaire Exécutive de la CESAO de former dans son cadre organisationnel un centre pour la femme et l'égalité entre les deux sexes.³⁰ Bien que les décideurs dans la région aient reconnu la nécessité d'accorder une attention aux questions d'égalité entre les sexes en pratique, la femme arabe est dans la pratique encore loin d'exercer tous ses droits politiques au niveau de la participation et de la représentation.

La Constitution de la plupart des pays arabes reconnaît l'égalité des femmes et des hommes au niveau des droits civils et politiques. Mais la simple existence de garanties constitutionnelles du droit de la femme ne se traduit pas nécessairement dans la pratique par un exercice entier de ses droits civils et politiques. La proportion de représentation de la femme énormément faible dans les sphères des décideurs dans de nombreux pays arabes, a rendu les droits constitutionnels de la femme inefficaces pour assurer sa participation à la vie politique.

La structure patriarcale de la vie politique et sociale dans la plupart des pays arabes est liée directement à notre conception des facteurs socio-économiques du développement en général, et des droits et du bien-être de la femme en particulier. Contrairement aux régimes institutionnalisés des gouvernements, qui garantissent les droits du citoyen nonobstant son sexe, les domaines de la vie politique, sociale, économique et judiciaire sont soumis, dans une large mesure, au contrôle de réseaux informels, mus par des intérêts ponctuels, et contrôlés par des hommes. L'organisation patriarcale des sociétés arabes rend l'étude des droits de la femme, garantis constitutionnellement, son bien-être, et sa représentation et participation politique, plus délicate dans de nombreux pays arabes. Les femmes dans le monde arabe ont été largement marginalisées de l'arène politique formelle. Alors que le niveau relativement modeste de leur éducation et les taux élevés de leur analphabétisme ont joué contre leur représentation politique dans le passé, leur avancement culturel au cours des deux dernières décades ne s'est pas associé à un accroissement simultané de leur représentation politique et de leur implication dans les domaines formels du gouvernement. En fait, les pays arabes qui ont les taux les plus élevés d'éducation de la femme dans la région sont parmi les pays ayant la plus faible représentation de la femme dans les fonctions publiques.

³⁰ Sondage des Développements Economiques et Sociaux dans la Région de la CESAO, 2003, op.cit. p.68.

TABLEAU 19. LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES ARABES, 1990-2003

Pays	Droit de vote des femmes	Nombre de femmes au Parlement	Total des sièges	Pourcentage de femmes au Parlement (1990)	Pourcentage de femmes au Parlement (2000)
Algérie	1962	24	389	6.7	6
Bahreïn	1973	0	40	...	0
Comores	1956	n.a.	...	2.4	0
Djibouti	1946	7	65	0	0
Egypte	1956	11	454	2.2	2.4
Irak	1980	n.a.	n.a.	10.8	6.4
Jordanie	1974	6	110	1.3	5
Koweïtt	...	0	65	...	...
Liban	1951	3	128	2.3	2.3
Jamahiriya Arabe de Libye	1964	0	760	...	0
Mauritanie	1961	3	181	0	2.2
Maroc	1963	35	325	0.6	5.9
Oman	2003	2	...	...	...
		(Consultativ e Council)			
Palestine	1996	5	88	...	5.6
Qatar	2003 (municipal)	...	...	...	...
Arabie Saoudite	...	...	...	...	...
Somalie	n.a.	n.a.	n.a.	...	n.a.
Soudan	1964	35	360	8.2	9.7
République Arabe Syrienne	1949-1953	30	250	8.4	10.4
Tunisie	1957-1959	21	182	6.8	11.5
Emirats Arabes Unis	...	...	40	...	...
Yémen	1970 (1967 south Yemen)	1	301	0.7	0.3

Source: CESAO Hommes et Femmes dans les Pays Arabes, ESCWA/SDD/2003/brochure/2 for the 1990 figures, see Arab Women 1995, pp. 116-7.

Aujourd'hui, en 2003, trois pays continuent de priver la femme de son droit de vote et de droit d'éligibilité aux fonctions publiques. Depuis 1990, Oman, la Palestine et Qatar ont accordé à la femme le droit de vote et le droit d'éligibilité parlementaire, ce qui porte le nombre pays arabes à garantir le droit de la femme au vote à 19. Parmi les pays ayant reconnu en premier les droits politiques de la femme, les Comores, Djibouti, l'Égypte, le Liban, la République Arabe Syrienne, et la Tunisie, avec le Djibouti comme premier pays arabe à garantir aux femmes le droit de vote, soit en 1946. En général, la plupart des pays arabes avaient approuvé ces droits dès la fin des années soixante et le début des années soixante dix.

4.1. La femme au Parlement

L'obtention de la femme de ses droits de vote depuis assez longtemps dans la plupart des pays arabes n'a pas abouti à une représentation féminine correspondante dans tous les Parlements arabes. Aujourd'hui, dans 16 pays arabes dotés de Parlement en général, et dans lesquels la femme a obtenu des droits de vote et d'éligibilité aux fonctions publiques, le nombre de sièges qu'elle occupe ne dépasse pas une proportion moyenne de 4,1 pour cent. Le Yémen enregistre une représentation féminine parlementaire de 0,3 pour cent alors qu'il n'existe aucune femme au sein des Parlements du Djibouti et de la Jamahiriya Arabe de Libye. Parmi les 13 pays arabes où la femme occupe des sièges parlementaires, le niveau de représentation féminine dans 7 de ces pays est inférieur à la moyenne régionale, le pourcentage enregistré étant à peu près de 2 pour cent. Les meilleurs niveaux sont enregistrés au Soudan, dans la République Arabe Syrienne et en Tunisie, la proportion de la représentation des femmes au sein des Parlements de ces pays est respectivement de 9,7 pour cent; 10,4 pour cent; et 11,5 pour cent.

Entre 1990 et 1994, la proportion de la représentation de la femme au sein des Parlements s'élevait à 3,9 pour cent en moyenne, enregistrant une légère différence avec la moyenne en vigueur à l'heure actuelle. Alors que quatre pays arabes ont enregistré entre 1990 et 2003 une progression de la proportion de représentation féminine au sein du Parlement, à savoir el Maroc, le Soudan, la République Arabe Syrienne et la Tunisie, cette proportion a accusé une baisse en Algérie, aux Comores, en Irak et au Yémen, au cours de la dernière décade. En particulier, le Maroc a enregistré une progression substantielle de la proportion de la représentativité féminine au sein du Parlement, celle-ci passant de 0,6 pour cent en 1993 à 5,9 pour cent en 2003, illustrant ainsi une remarquable évolution de la place de la femme dans la vie publique de ce pays.

4.2. La femme au sein des ministères

La représentation de la femme au sein des ministères et aux postes exécutifs est aussi faible. En 1990, huit pays arabes avaient des femmes ministres, l'Algérie, les Comores, l'Égypte, la Jordanie, la Mauritanie, le Soudan, la République Arabe Syrienne et la Tunisie comptaient entre une et deux ministres dans chacun de leur

cabinet respectif. En 2001, le Yémen a nommé une femme à la tête du ministère d'Etat pour els droits de l'Homme, et en 2003⁴, le Qatar a nommé la première fois une femme comme ministre de l'Education et une autre comme secrétaire exécutive au Conseil supérieur des affaires de la famille. Oman également a nommé la première fois une femme ministre en 2003. Alors que la tendance est positive, la représentation de la femme au sein des cabinet ministériel dans le monde arabe demeure extrêmement faible, les femmes étant typiquement nommées à des postes liés aux affaires sociales et bien moins en relation avec la culture. La femme continue d'être écartée des ministères considérés comme étant des ministères principaux tels ceux de l'Economie, des Affaires Etrangères, de la Justice, de l'Intérieur et du Commerce. Bien qu'une femme soit parmi les six candidats à la présidence de la République de la Mauritanie, la plupart des pays arabes ont encore du chemin à faire avant qu'une femme soit désignée à la tête de l'Etat ou comme Premier ministre.

4.3. La femme juge

Dans le domaine de la magistrature, de nombreux pays arabes (l'Algérie, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine, le Soudan, la République Arabe Syrienne, la Tunisie, et le Yémen) ont des femmes magistrats, bien que dans des proportions inégales par rapport à leurs homologues hommes.³¹ Alors que les données disponibles sur el monde arabe montrent que els juges femmes ne représentent que 15 pour cent en moyenne du nombre total des magistrates de leur pays, les registres montrent que cette proportion est au Maroc de 50 pour cent du total des magistrats, ce qui met en relief une tendance également positive à l'instar des parlementaires femmes dans ce pays. En contre partie, l'Egypte n'a désigné que récemment une femme au sein de son Conseil Constitutionnel supérieur alors qu'il n'y a toujours pas de représentation féminine au sein de son corps judiciaire ordinaire.

4.4. Les droits de la femme à l'égalité

En 1979, l'assemblée générale des Nations Unies a adopté une convention portant sur l'abolition de toutes les formes de discrimination à l'encontre la femme (CEDAW). A cet effet, la discrimination a été définie comme étant "toute distinction, exclusion ou restriction faite sur base du sexe qui a pour effet ou but de diminuer l'efficacité ou d'invalider la reconnaissance à la femme des droits de l'Homme et des libertés principales dans les domaines politique, économique, sociale, culturel et civil ou dans d'autres domaines, ou d'invalider ou de diminuer l'efficacité de l'exercice de ces droits, indépendamment de son statut marital, sur base de l'égalité entre l'homme et la femme".

Seize de 22 pays arabes sont signataires de la convention, quatre d'entre eux (Les Comores, le Djibouti, la Mauritanie et la République Arabe Syrienne) ayant

³¹ Sondage des Développements Economiques et Sociaux dans la Région de la CESA0, 2003, op. cit. p. 70.

formulé des réserves sur un certain nombre d'articles. L'Egypte est parmi les premiers pays à avoir ratifié la convention en 1981, suivi par l'Irak, la Tunisie et le Yémen vers la moitié des années quatre vingt, et la Jamahiriya Arabe de Libye en 1989. Depuis les années quatre vingt dix, 12 pays arabes ont ratifié CEDAW, les tous derniers étant l'Algérie (2002), L'Arabie Saoudite (2000), la République Arabe Syrienne (2003), et le Maroc (2001).

Jusqu'à ce jour (2003), Oman, Qatar, la Somalie, le Soudan, et les Emirats Arabes Unis n'avaient pas encore ratifié CEDAW.